

FONDATION FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX



FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY FOUNDATION
FOR PEACE RESEARCH

DEPARTEMENT
DE LA RECHERCHE DE LA PAIX

RAPPORT D'ACTIVITES 2008

ABIDJAN - 01 BP 3941
Téléphone (225) 20 21 63 72
Site Internet: fondation-fhb.org

YAMOOUSSOUKRO BP 1818
Téléphone (225) 30 64 31 04
E-mail: d.paix@fondation-fhb.org

Décembre 2008

Rapport d'activités 2008

Document réalisé

Par

Dr. Diénéba DOUMBIA

*Directrice du Département de la recherche
de la paix*

*Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la
recherche de la paix*

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	2
INTRODUCTION.....	5
1. LES ACTIVITES INTERNES DU DEPARTEMENT	6
1.1- Les réunions de travail.....	6
1.2- La collaboration avec les autres services de la Fondation.....	6
2. LES ACTIVITES ORGANISEES PAR LE DEPARTEMENT DE LA RECHERCHE DE LA PAIX.....	7
2.1- les activités de formation	7
2.2- Les activités de recherche.....	26
3. LES ACTIVITES ORGANISEES PAR D’AUTRES INSTITUTIONS.....	27
3.1- Les conférences.....	27
3.2- Les séminaires nationaux et internationaux.....	33
3.3 La coopération	47
CONCLUSION.....	48
ANNEXES.....	49

AVANT PROPOS

Le siège de la Fondation Félix Houphouët Boigny a été construit à partir de 1977 et inauguré le 26 juin 1989. Depuis le 05 décembre 1997, la Fondation Félix Houphouët Boigny est devenue « Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix » par la signature d'un contrat de coopération et de siège entre la Côte d'Ivoire et l'UNESCO.

La Fondation cherche à établir la paix comme force dans la vie des hommes et renforce la pertinence du message de paix de celui dont elle porte le nom prestigieux Félix Houphouët Boigny. Au-delà du message, la Fondation veut que la paix soit traduite dans les comportements comme le disait Félix Houphouët-Boigny : « La paix n'est pas un mot. C'est un comportement ». La Fondation a pour objectifs principaux :

- de contribuer à la recherche, à la sauvegarde, au maintien et à la promotion de la paix en Afrique et dans le monde, dans l'esprit de l'acte constitutif de l'UNESCO et de la charte des Nations Unies ;
- d'être un centre de réflexion et de recherche sur la paix et de contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire des peuples africains et de leur lutte pour la liberté et la justice ;
- d'être un lieu d'échanges, de dialogue, de conciliation et de fraternité humaine.

Pour atteindre ces objectifs, la Fondation s'inscrit dans la perspective de la promotion de la culture de la paix et se donne comme principales missions :

- l'établissement d'une culture de paix au niveau national et international ;
- la préparation, la formation à la citoyenneté et à son exercice à tous les niveaux ;
- la mise en place de mécanismes et d'institutions d'établissement et de renforcement de la paix ;
- la création d'un cadre de dialogue, d'échanges entre les nations, les communautés etc.

Dans les statuts de la Fondation Félix Houphouët Boigny, il est prévu un ***Département de la recherche de la paix*** qui doit contribuer par « des activités notamment scientifiques, culturelles et pédagogiques à la promotion et à la recherche, à la sauvegarde et au maintien de la paix. »¹

¹ Article 10 (a) alinéa (i) du Statut de la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix.

Quel est le programme d'activité de ce Département ?

Le Département de la recherche de la paix fonctionne sur la base d'un programme de recherche. Le champ de ses recherches est vaste et multiforme et concerne toutes les approches conceptuelles et tous les faits et figures historiques de paix.

Des séminaires, des ateliers et des cours constituent le programme de formation que le Département de la Recherche de la Paix met en place pour sensibiliser et éduquer à la citoyenneté et à la culture de la paix.

Les formations académiques se réalisent par des stages d'initiation et de perfectionnement des étudiants en provenance des établissements d'enseignement supérieur tel que prévu par les statuts de la Fondation.

Des formations de courtes durées sous forme d'ateliers ou de séminaires sont proposées sur des thèmes variés à des publics divers.

Des projets ont été élaborés en direction des jeunes, élèves et étudiants, enfants de la rue, enfants déscolarisés pour les aider à assumer en toute responsabilité leur futur rôle de citoyen.

Le Département de la recherche de la paix, dans le cadre des formations ou des rencontres entre des experts, des chercheurs, propose des colloques ou mini-colloques, des conférences, des symposiums, des tables rondes etc.

Les activités du Département de la recherche de la paix ont été lancées à travers une série de séminaires de formation au siège de la Fondation Félix Houphouët Boigny à Yamoussoukro.

Les membres du Département de la recherche de la paix

Directrice : Dr Diénéba DOUMBIA
Docteur en culture de la paix

Docteur en sciences sociales appliquées
Spécialiste en sciences de l'éducation

Membres permanents :

KOFFI Yao Ernest : Diplômé en gestion des conflits et en droits de l'homme

TIE BI Zahouli Lucien : Diplômé en gestion des conflits
Traducteur Anglais Français

DIOMANDE Hamed : Master Européen de Communication d'Administration et de Management (MECAM)

Membres associés, bénévoles

TRAORE Brahim : Professeur certifié de mathématiques, Ingénieur des techniques marketing-management, membre de la Jeune Chambre Internationale (JCI) : Consultant-Formateur.

YA Kouakou Jérôme : Consultant-Formateur en culture de la paix.

BROU Yao Thierry : Informaticien de gestion, documentaliste.

Dr Abou FOFANA : Enseignant-chercheur en sciences de l'éducation,
spécialité : Didactique.

INTRODUCTION

Au terme d'une année de fonctionnement, il n'est pas rare de voir que des institutions établissent le bilan de leurs activités. De même, les composantes d'une même institution peuvent également porter à la connaissance générale le rapport de leurs activités. Le présent document montre les différentes activités menées par le Département de la Recherche de la paix pendant l'année 2008.

En effet, de par ses prérogatives, le Département de la Recherche de la paix de la Fondation Félix Houphouët-Boigny a mené plusieurs activités d'éducation, de formation et de sensibilisation, a mis en place un programme de recherche et a contribué à la rédaction du bulletin d'informations de la Fondation.

Pour une plus grande lisibilité du travail accompli, ce rapport s'articulera en trois parties :

- premièrement, les activités internes au Département,
- deuxièmement, les activités organisées par le Département à l'intention de différents publics,
- troisièmement, les activités organisées par d'autres institutions auxquelles le Département a pris une part active en tant que représentant de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.

1. LES ACTIVITES INTERNES DU DEPARTEMENT

1.1- Les réunions de travail

Des réunions visant la coordination des actions de tous ordres, entreprises par le Département sont organisées. Ces réunions, présidées par la Directrice du Département, regroupent tous les membres de l'équipe. Elles ont une fréquence variable selon l'importance des activités de formation, de recherche et des consignes administratives.

Chaque réunion suit un ordre du jour et fait l'objet d'un compte- rendu assuré à tour de rôle par chacun des membres de l'équipe.

Les thèmes abordés sont variables :

- Fixation des thèmes des séminaires ;
- Réalisation des dossiers techniques, production de supports de formation
- Analyse de l'état d'avancement des projets de formation, des études techniques etc.
- Organisation des prestations du Département de la recherche de la paix envers divers publics cible : ONG, écoles etc.
- Participation à des colloques, congrès etc.

1.2- La collaboration avec les autres services de la Fondation

Le Département de la recherche de la paix a une organisation interne qui repose sur différents domaines d'intervention mais, il collabore étroitement avec le Service informatique, le Service audio visuel et le Centre international de documentation qui l'assistent efficacement dans l'organisation pratique des séminaires à Yamoussoukro.

Par ailleurs, le Département participe activement à la rédaction du contenu du bulletin d'informations de la Fondation intitulé « Newsletter » à travers la publication des comptes rendus de toutes ses activités.

2. LES ACTIVITES ORGANISEES PAR LE DEPARTEMENT DE LA RECHERCHE DE LA PAIX

2.1- Les activités de formation

Au cours de l'année 2008, le Département de la Recherche de la paix a organisé et animé des formations de courtes durées d'un, de deux voire de trois jours sous forme de séminaires ou d'ateliers en direction de publics divers (ONG, Associations, Organisations de jeunesse, enseignants, étudiants et élèves etc.). Des diplômes de participation ont été délivrés aux participants.

Séminaire n°1 : Le citoyen et la culture de la paix

Ce séminaire trouve sa justification dans les situations suivantes :

- La crise militaro-civile qu'a connue la Côte d'Ivoire.
- Le désengagement des citoyens du jeu démocratique.

Dès lors, comment passer d'un monde marqué par une prédominance de la violence sous toutes ses formes, qui ne laisse aucun répit aux citoyens, à un monde où les valeurs de la citoyenneté, les valeurs sociales et écologiques de la culture de la paix constituent les fondements mêmes du vivre ensemble ?



Ce séminaire, qui s'est déroulé du 04 au 06 mars 2008, a vu l'intervention d'éminentes personnalités ivoiriennes et étrangères, d'experts ivoiriens du monde universitaire, qui ont

encadré une soixantaine de participants représentant des structures étatiques et de la société civile, d'associations religieuses et d'organisations non gouvernementales.



L'objectif général du séminaire qui était de promouvoir la culture de la paix en Côte d'Ivoire, s'est articulé autour de diverses activités.

Dans un premier temps, deux conférences inaugurales sur le

thème central du séminaire (Le citoyen et la culture de la paix). Après la conférence du Pr. Loucou, Secrétaire Général adjoint de la Fondation, le Pr. LEZOU Dago Gérard, Titulaire de la Chaire UNESCO pour la culture de la paix a fait une conférence qui s'est articulée autour de la problématique de la corrélation entre citoyen et culture de la paix. Autrement dit, en quoi le citoyen valorise-t-il la culture de la paix et comment la culture de la paix, peut-elle à son tour, promouvoir la citoyenneté ?



Dans un deuxième temps, un exposé en prélude aux ateliers, animé par Dr. Diénéba DOUMBIA, Directrice du Département de la recherche de la paix de la Fondation qui avait pour objectifs d'identifier les valeurs à transmettre dans l'éducation du citoyen (enfants et adultes), d'indiquer les pratiques pédagogiques adéquates qui aident les élèves à devenir des citoyens actifs et responsables et de décrire le profil du citoyen engagé.





Dans un troisième temps, une table ronde sur le thème : « Les processus de paix et de réconciliation en Afrique », a été animée par Mme Catherine Morand, journaliste et membre de Swissaid ; Pr. Wondji Christophe, historien et Conseiller

à la Présidence de la République de Côte d'Ivoire, et Dr. Kouassi Yao, enseignant-chercheur à l'université de Cocody. Cette table ronde a débattu de la problématique de la gestion des conflits en Afrique, et la question de l'impunité. Peut-on gérer de façon durable les conflits en Afrique sans punir les auteurs d'atrocités, de tortures, et de viols dans ces conflits ?



Enfin, les travaux en ateliers ont permis d'approfondir le thème du séminaire. Concernant le premier atelier portant sur « *les Stratégies d'appropriation des valeurs de la culture de la paix* », les

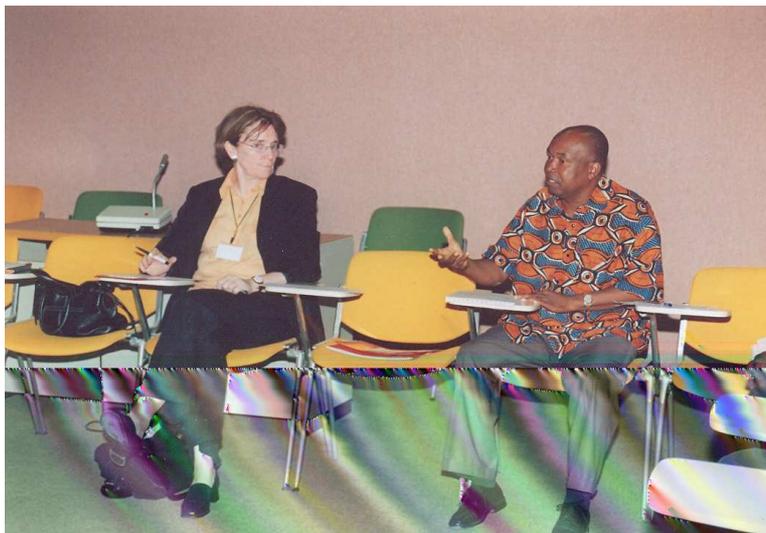
séminaristes ont livré un certain nombre de réflexions et suggéré quelques lignes directrices concernant la formation du citoyen à de la culture de la paix. Ce sont:

- L'éducation à la citoyenneté à travers la promotion des valeurs par les mass médias conduit à une société plus démocratique ;
- La connaissance des droits et des devoirs par chaque citoyen contribue également à cela ;



- Le mode de fonctionnement de la chefferie traditionnelle peut être un modèle d'éducation à la paix dans les villages ;
- L'instauration de la notion d'alternance au sommet de l'Etat peut également créer une société plus

démocratique de sorte que chaque candidat à la tête de l'Etat attende patiemment son tour ;



- L'application de la justice avec impartialité ;
- Le respect des droits de l'homme et le fait d'éviter les frustrations vont dans la droite ligne de la création d'une société démocratique.



Il est à noter que cet atelier a fait une recommandation particulière. Il souhaite que la Fondation joue son rôle d'organisation leader dans le domaine de la recherche de la paix, telle que sa

présence dans tous les accords de paix post crise en Côte d'Ivoire.

Le deuxième atelier portant sur le thème « Culture de la paix: état des lieux et contraintes de mise en œuvre », a permis aux séminaristes d'identifier les institutions d'éducation à la culture de la paix, de décrire le cadre démocratique comme étant celui de l'effectivité de la culture de la paix et d'indiquer le profil du citoyen engagé.

Les séminaristes ont identifié les institutions qui peuvent servir de lieux d'apprentissage de la culture de la paix et ont fait les propositions suivantes :

- L'institution de base de toute société humaine : la famille ;
- Les institutions de formation modernes : Les écoles, les universités, les centres de recherche ;
- Les institutions initiatiques traditionnelles (le Bois sacré, les cérémonies d'initiation, les rites de génération, le système de classe d'âge ...) ;
- Les institutions religieuses : les lieux de culte ;
- Les institutions de la société civile : ONG nationales et internationales, associations de village et de quartiers, associations de jeunesse ; partis et mouvements politiques, associations sportives, groupements coopératifs ;
- Les institutions de défense des intérêts des travailleurs (syndicats, associations, mutuelles des travailleurs) ;
- Les institutions étatiques : Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social, la Grande Médiature ;
- Les institutions militaires et para militaires ;
- Les institutions carcérales ;
- Les institutions hospitalières.

Concernant le deuxième point de réflexion portant sur la description d'un cadre démocratique pour la pratique effective de la culture de la paix, il a été proposé globalement un cadre qui garantirait les actions suivantes:

- La possibilité d'un dialogue interculturel;
- La liberté d'expression et d'opinion;
- La recherche du consensus en toute situation ;
- La pratique de la justice, de la transparence, du refus de l'anarchie et du désordre, du respect de l'autorité et de la culture de l'alternance ;
- Le respect des droits de l'homme.

La troisième piste de réflexion relative à l'indication d'une institution qui convienne au mieux à l'apprentissage de la culture de la paix est l'école qui a été présentée comme le lieu par excellence.

En effet, elle permet un brassage culturel. C'est aussi le lieu de l'uniformisation des enseignements et des apprentissages et où l'enfant passe le plus de temps lorsqu'il est scolarisé.

S'agissant des stratégies pouvant aider à traduire les engagements citoyens et, au-delà, les valeurs de la culture de la paix en termes d'apprentissage, diverses approches ont été proposées. Il s'agit de :

- l'approche transversale qui consiste à faire transparaître les valeurs de la culture de la paix au cours de tous les enseignements toutes les fois que cela est possible.
- l'approche disciplinaire qui fait de la culture de la paix une discipline à part entière à introduire dans les programmes scolaires
- l'approche relative à la vie scolaire, qui consiste à éduquer à la culture de la paix à travers les activités socio-éducatives telles que la coopérative, la poésie, le théâtre, le sport, le dessin.



A la cérémonie de clôture, le Secrétaire Général de la Fondation, le professeur Joachim Bony a remercié et félicité tous les participants. Il les a invités à prendre part aux prochaines activités scientifiques et pédagogiques que la Fondation va organiser.

A l'issue de ce séminaire, les participants se sont engagés à démultiplier l'éducation à la culture de la paix auprès des différentes institutions.

Ce séminaire a permis de nouer des contacts avec des leaders religieux. Ceux-ci ont approché le Département de la recherche de la paix pour la réalisation d'un projet de symposium des Leaders religieux, Rois et Chefs traditionnels en Côte d'Ivoire.

Séminaire n°2 : Education à la paix et à la démocratie avec le Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJCI)



Le séminaire qui s'est déroulé les 18, 19 et 20 Juin 2008 à Yamoussoukro a eu pour thème « *Education à la paix et à la démocratie* ». Il s'inscrivait dans la

perspective générale de renforcement des capacités des organisations de la société civile et a consisté à former 50 membres du Parlement des jeunes à la paix et à la démocratie. Il visait particulièrement à susciter et à soutenir leur initiative citoyenne et leur engagement civique.

L'objectif principal du séminaire était de sensibiliser les jeunes « parlementaires » aux pratiques démocratiques et à la culture de la paix. Pour y parvenir, il a été question d'identifier et d'analyser les valeurs de la culture de la paix, de susciter et de stimuler l'usage pragmatique des méthodes actives et participatives pour faciliter l'apprentissage du vivre-ensemble et d'indiquer le profil du citoyen engagé.



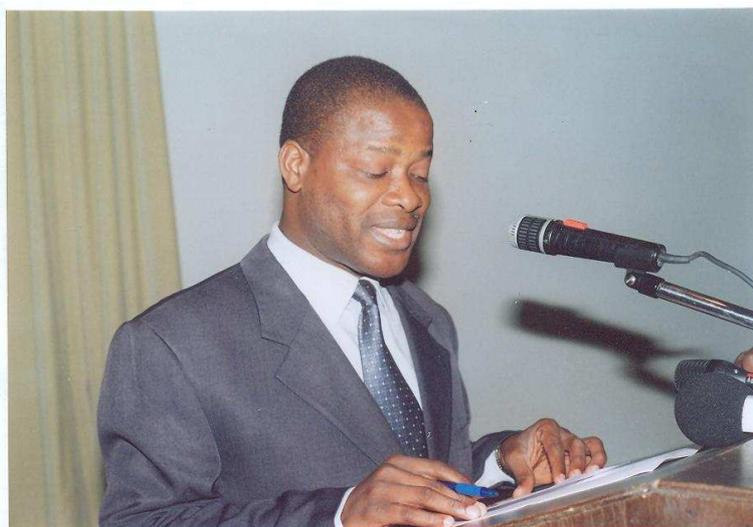
Le séminaire a comporté une série d'allocutions, de conférences et des travaux en ateliers.

A l'ouverture, trois allocutions ont été prononcées. D'abord, Dr Diénéba Doumbia,

Directrice du Département de la recherche de la paix de la Fondation a souhaité la bienvenue aux participants, les a remerciés et a présenté la Fondation et le programme d'activités du Département de la recherche de la paix.

Ensuite, M. Vah Josué, Président du PJCI a exprimé sa joie et celle de l'organisation qu'il dirige de voir la tenue de ce séminaire qui viendrait renforcer les capacités du PJCI qui est à ses débuts. Il a saisi cette occasion pour présenter son organisation et a remercié la Fondation FHB pour l'organisation du séminaire.

Enfin, la représentante du Secrétaire Général, Mme Koulibaly Mariam a ouvert le séminaire.



A la suite de ces allocutions, une conférence a été prononcée par Dr. Kouassi Yao sur le thème : « L'éducation à la démocratie ».

Il a, dans un premier temps, défini le concept de démocratie

et en a fait l'historique. Il a ensuite montré les vertus de la démocratie en tant que facteur de paix et de stabilité, de développement durable et d'épanouissement du citoyen. Enfin, il a proposé quelques pistes de réflexion sur la manière d'éduquer à la démocratie.

L'exposé fait par Dr Diénéba Doumbia en prélude aux ateliers et qui s'est présenté



comme un cadre d'échanges a permis d'identifier les valeurs de la culture de la paix et les modalités de la mise en œuvre d'une éducation à ces valeurs. Elle a ensuite indiqué quelques méthodes actives et participatives d'apprentissage de ces valeurs telles que le débat, le

jeu de rôle, le théâtre forum, l'apprentissage coopératif. Elle a exhorté les

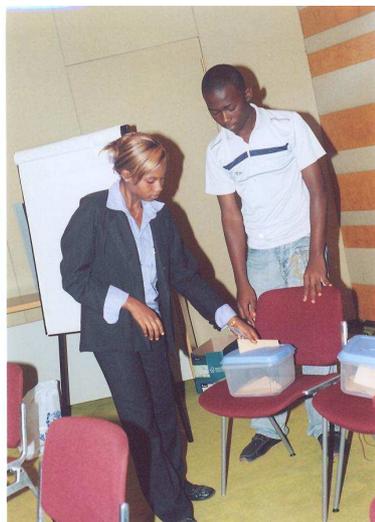
participants à s'approprier ces valeurs dans leur vécu quotidien afin de construire une société plus démocratique.

Quatre ateliers ont permis aux participants d'échanger leurs points de vue et de partager leurs expériences.

Ces ateliers ont été animés par un bénévole et trois stagiaires venant de la Chaire UNESCO pour la culture de la paix de l'Université de Cocody.

L'atelier 1, animé par M. Brahima Traoré de la Jeune Chambre Internationale, a porté sur les procédures parlementaires. Il avait pour objectif de présenter les outils et méthodes de prise de décision en assemblée.

Quant à l'atelier 2, il a porté sur « La démocratie ». Il a été d'abord question de



mettre les participants en situation de débat contradictoire sur le thème : « L'opportunité de la démocratie à l'école ». La deuxième activité, animée par M. Ya Kouakou Jérôme, auditeur en culture de la paix à la Chaire UNESCO, a permis de faire la simulation d'un processus électoral à travers l'élection d'un délégué des élèves du District de Yamoussoukro.

Concernant l'atelier 3, animé par Dr. Ekra Eliane, auditrice en culture de la paix à la Chaire UNESCO, il a porté sur le thème « La tolérance, porte ouverte sur la paix ». Il visait à promouvoir les valeurs de respect d'autrui, d'ouverture et de solidarité.

Après un bref exposé sur le thème de l'atelier, cinq groupes de dix parlementaires ont été constitués pour réfléchir sur les sujets proposés. Cet atelier s'est achevé par la projection du film « Le plus beau des combats » de Denzel Washington, suivi d'échanges entre le pool des formateurs et celui des séminaristes. De ces échanges ont été dégagées et commentées plusieurs valeurs à savoir : la solidarité, la tolérance, la non violence, les droits de l'homme, etc.

Enfin, l'atelier 4 intitulé « Protection de l'environnement et écocitoyenneté » a été animé par Dr. N'zi Constant, auditeur en culture de la paix à la Chaire UNESCO.

L'objectif de cet atelier était d'amener les séminaristes à adopter un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et donc de le respecter, le protéger et le préserver. La démarche a consisté, après un bref exposé, à amener les séminaristes à réfléchir, en commissions, sur les thèmes suivants : gestion rationnelle de l'eau domestique, stratégie de protection des eaux douces, préservation de la qualité de l'air, gestion rationnelle et stratégies de protection du sol.



Pour terminer, outre les remerciements d'usage, les intervenants ont relevé la qualité des réflexions qui ont prévalu tout au long des travaux.

A la suite de cette formation, les jeunes

séminaristes se sont engagés à sa démultiplication dans les villes et campagnes en sensibilisant aux valeurs de la culture de la paix. Au titre de leurs activités menées, le Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJCI) a organisé, le 12 Août 2008 à Bouaké la journée de la jeunesse à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse. La Fondation Félix Houphouët-Boigny, l'Opération des Nations Unies et l'ONG Search For Common Grounds étaient représentées à cette journée.



L'équipe du Département de la recherche de la paix

Ce séminaire a permis au PJCI de se faire connaître davantage. Cette organisation a été d'ailleurs invitée à animer des émissions radios sur la fréquence de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI FM) à partir des modules des différents

ateliers qu'ils ont suivis lors des séminaires de la Fondation. Ils ont, par ailleurs, effectué une visite aux mineurs détenus à la prison civile de Toumodi.

Séminaire n° 3 : Education à la paix et à la démocratie avec la Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD)



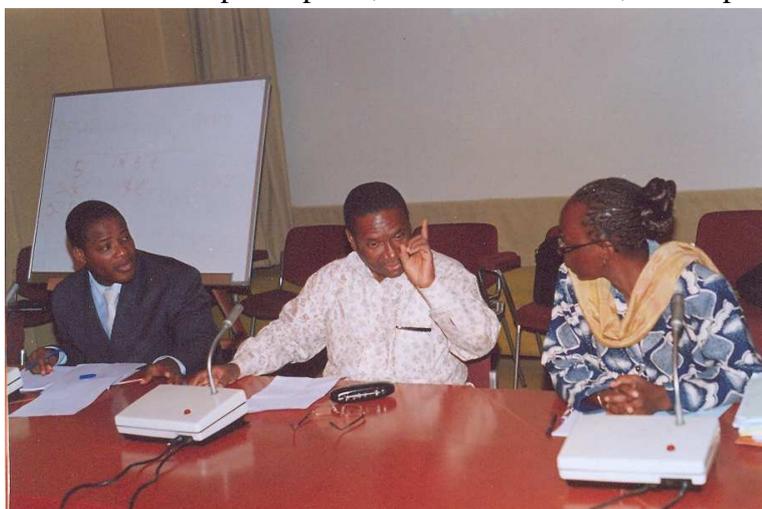
Le Département de la Recherche de la paix a organisé, sur demande de la Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD), un séminaire de formation les 5, 6 et 7 septembre

2008 sur le thème : « Education à la paix et à la démocratie ». Ce séminaire, qui s'est tenu au siège de la Fondation à Yamoussoukro, visait à sensibiliser aux pratiques démocratiques et à la paix, une soixantaine de jeunes de l'association susmentionnée.

La première journée a été marquée par une série d'allocutions, une conférence d'ouverture, un exposé en prélude aux ateliers et un atelier sur la démocratie.

Trois allocutions ont été prononcées.

D'abord ce fut l'allocution de la responsable du Département qui a souhaité la bienvenue aux participants, les a remerciés ; et a présenté la Fondation et le



programme d'activités du Département de la recherche de la paix.

Ensuite, M. Djény Ange Landry, Président de la JPAD a exprimé sa joie et celle de l'organisation qu'il dirige pour la tenue du

présent séminaire.

Enfin, après la série des allocutions, M. René Pierre ANOUMA, Secrétaire Général Adjoint chargé de la coopération internationale à la Fondation, a ouvert le séminaire. Il a évoqué les enjeux de ce séminaire et a rappelé aux séminaristes que la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est un centre ouvert sur l'extérieur. La Fondation est en effet, au contact des problèmes qui se posent et est à la recherche de solutions.

Après ces allocutions, une conférence a été prononcée par Dr. Kouassi Yao sur le thème : « L'éducation à la démocratie ». Il a terminé ses propos en se prêtant aux différentes questions qui ont constitué un cadre d'échanges avec les séminaristes.

Dr Diénéba DOUMBIA, quant à elle, a animé un exposé en prélude aux ateliers. Pour illustrer cet exposé dont la finalité constitue le plaidoyer pour l'avènement d'une école démocratique, elle s'est appuyée sur la projection d'images mettant en opposition l'école traditionnelle et l'école démocratique. Une école traditionnelle qui fonctionne sur un mode autoritaire, hiérarchique, bureaucratique et génère la culture de la violence. Il est donc important d'instaurer une école démocratique qui privilégie le processus d'acquisition et de construction de connaissance par l'apprenant. Une telle école permet de produire des citoyens actifs et engagés. A ce propos, elle a affirmé que « là où il y a l'échec, la paix ne peut exister ».



L'après midi a consacré l'ouverture des ateliers pédagogiques. Le premier atelier a porté sur le thème de la démocratie. Dans cet atelier, les séminaristes ont été mis en situation de débat contradictoire

sur le thème « l'opportunité de la démocratie à l'école ». A cet effet, deux groupes ont été formés : groupe A et groupe B. Le groupe A soutenant l'assertion de l'opportunité de la démocratie à l'école et l'autre groupe défendant la thèse contraire.

La restitution des travaux a été le cadre d'un débat d'abord entre les représentants de chaque groupe, ensuite entre les deux groupes opposés sur le thème. En ce qui concerne la première phase du débat, l'équipe de quatre débatteurs de chaque groupe composée d'un porte-parole, d'un modérateur, deux rapporteurs a développé les thèses suivantes :

■ Groupe A

La démocratie est une entreprise collective faite par plusieurs acteurs (famille, école, Etat). Etant par excellence un mode de vie, elle a sa raison d'être appliquée à l'école car elle permet de faciliter certains rapports :

- Rapport entre enseignants
 - Fraternité empreinte de courtoisie
 - Respect mutuel
 - Communication
 - Avoir le même droit vis-à-vis de l'Etat
- Rapport entre enseignants et élèves
 - Respect mutuel
 - Liberté d'expression
 - Formation complète
 - Evaluation formative
- Rapport entre les élèves
 - Equité
 - Respect mutuel
 - Liberté d'expression
 - Solidarité
 - Tolérance

En conclusion, la démocratie, appliquée à l'école, permet à l'enseignant de développer les capacités et les attitudes de l'élève en se mettant au même niveau afin d'apporter la bonne formule de l'apprentissage. Ainsi, en tant que mode de vie, la démocratie doit être pratiquée à l'école pour améliorer les rapports entre enseignants, enseignants-élèves ; entre élèves. En outre, elle favorise la facilitation de la communication, la courtoisie, la fraternité, la solidarité entre les élèves ; elle contribue à la liberté de parole et le développement.

■ Groupe B

L'école fonctionne sur des lois. On ne peut pas mettre l'élève au même niveau que le professeur au nom de la démocratie. Le faire constitue un réel danger. Depuis 1990, l'école ivoirienne connaît l'impasse des années blanches et des grèves interminables. Trop de liberté accordée aux élèves entraîne le libertinage. En témoigne la libéralisation des tenues vestimentaires qui est une menace contre nos mœurs et contre la vie même de l'élève car si un accident lui arrive sur le chemin de l'école, on pourrait le confondre à un civil ou à un vagabond. En outre, la démocratie favorise le désordre à l'école et l'élève devient contestataire, insoumis, irrespectueux ; il décide quand il veut venir à l'école. D'ailleurs, c'est un danger pour les traditions car elle remet en cause le droit d'aînesse.

Ce débat a été enrichi par la projection du film « The great debaters » de Denzel Washington. Ce film révèle l'importance du débat et de l'éducation au débat.

A la fin du film, l'occasion a été donnée aux participants d'échanger leurs points de vue sur ce que leur inspire le débat comme méthode démocratique employée dans ce film. Sur cette question, le débat a été vu comme un moyen qui développe l'éloquence, le savoir convaincre, favorise la participation de tous, amène les citoyens à prendre des initiatives, à s'engager et à se sentir responsables, conduit à l'humilité, à l'écoute participative, à dominer le stress et la peur, à être courtois, à accepter les points de vue des autres.

La deuxième journée a été marquée par la suite des travaux en atelier.

D'abord un brainstorming a permis de dresser le profil du bon débatteur. Ce profil se dessine comme suit :

- Savoir écouter
- Etre engagé
- Avoir l'esprit critique
- Avoir la maîtrise de soi
- Savoir argumenter
- Connaître son interlocuteur
- Avoir une argumentation logique
- Eviter de se contredire

- Etre éloquent
- Savoir parler peu pour dire beaucoup
- Connaître ses faiblesses
- Etre courtois et sage
- Refuser le stress
- Savoir détendre
- Etre cultivé
- Savoir se repositionner dans son discours
- Eviter de se rendre inférieur
- Savoir accepter son échec
- Etre une personne de conviction
- Pouvoir improviser dans la logique
- Savoir gérer le temps
- Etre patient
- Aller à l'essentiel
- Etre un bon apprenant
- Etre présentable
- Etre en bonne santé
- Etre logique et tenir compte de son environnement
- Avoir les sources fiables

Ensuite, l'occasion a été donnée aux séminaristes de réagir à nouveau sur le film « The great debaters ». Les réactions suivantes ont été recueillies, à savoir :

- Allier la théorie et la pratique avec engagement
- Ne jamais capituler devant la tyrannie de la majorité en démocratie
- Mettre nécessairement en place une bonne coopération entre enseignants et élèves
- Pour mieux apprendre, il est bon d'être dans de bonnes conditions
- Le travail est une règle sociale
- Avoir obligatoirement une qualification soit intellectuelle, soit physique
- Faire ce que l'on a faire avant de faire ce que l'on veut faire
- S'éduquer, s'instruire pour accéder à l'éclatante lumière

Après cela, les séminaristes ont eu l'occasion d'échanger leurs avis sur la projection d'un film relatif aux droits de l'enfant.

Enfin, *une simulation d'élection* a été organisée. Il a été question d'élire le délégué des élèves du District de Yamoussoukro. Cette simulation d'élection s'est déroulée comme suit:

- mise en place d'un Conseil Constitutionnel composé de deux membres, d'une Commission Electorale Indépendante composée de trois membres et d'un bureau de vote composé d'un président de bureau, de deux secrétaires et de deux délégués représentant les deux candidats ;
- Les conditions de candidature ont été respectées par les candidats
- L'enregistrement et la validation des candidatures
- Le vote
- Le dépouillement et le décompte en présence des différents candidats
- La proclamation des résultats

L'après midi a été ponctuée par l'intervention de M. Brahim Traoré sur le deuxième atelier ayant pour thème « la procédure parlementaire ». Cette phase a consisté à la description des différents concepts relatifs à la tenue d'une réunion, la prise de la parole en assemblée, les procédures de prise de décision. Par la suite un plan d'action a été élaboré par les séminaristes à travers des travaux en cinq sous commissions à savoir : MANDELA, DOVA, SOFIA, TOLERANCE, COHESION ET PAIX. L'objectif est d'amener les membres de la JPAD à entreprendre des actions de sensibilisation et d'éducation aux mécanismes des élections auprès de la population en Côte d'Ivoire. La restitution des travaux a permis de retenir le plan d'action suivant :

GROUPE MANDELA

Objectif : Faire accepter le verdict des urnes par les citoyens

L'acceptation des résultats est la seule arme capable de garantir le succès des élections démocratiques et la paix en Côte d'Ivoire

Actions :

Sensibiliser les populations aux enjeux du scrutin

Formation des citoyens à l'utilisation du bulletin unique

Faire signer un code de bonne conduite entre tous les acteurs

Etre des observateurs démocrates
Sensibiliser à voter le jour du scrutin

GROUPE DOVA

Objectif : Réduire le nombre de bulletins nuls lors des élections

Actions :

sensibiliser les populations aux techniques et procédures de vote

Former les populations à leurs droits civiques

Organiser des séminaires, conférences (écoles, universités, quartiers, villages), des sketches, théâtre, campagnes de presse (télé, radio, journaux).

GROUPE SOFIA

Objectif : sensibiliser les populations aux valeurs de la culture de la démocratie et de la paix

Actions :

faire connaître nos activités par les autorités

organiser des concours sur les thèmes de la démocratie et la paix dans les écoles

élaborer et exécuter un plan de communication de proximité (Radio, Télé, journaux

Prospectus, dépliants, affiches

GROUPE TOLERANCE

Objectifs :

Inciter les jeunes à s'impliquer dans le processus électoral

sensibiliser les ivoiriens à la démocratie

GROUPE COHESION ET PAIX

Objectifs

former les membres de la JPAD

former sa base à partir de ce séminaire

Faire la sensibilisation de proximité

Le troisième atelier relatif à la tolérance a été animé par Dr Diénéba DOUMBIA. A travers un brainstorming et des échanges, elle a défini la tolérance en tant que valeur de la culture de la paix à promouvoir si l'on veut éduquer à la paix. Ainsi, en

viendra-t-elle à donner l'occasion aux séminaristes d'assister à une projection de film intitulé « L'Imam et le Pasteur ». Il retrace la vie exemplaire des acteurs à travers leur engagement pour la tolérance, le pardon, la réconciliation, la non violence et pour le dialogue interethnique et interreligieux. L'intérêt de ce film, c'est qu'il est tiré d'un conflit interethnique et interreligieux vécu par les acteurs principaux, l'imam Mohamed Ashafa et le pasteur James Wuye, anciens chefs de milices dans le nord du Nigeria, où des milliers de personnes ont péri. En effet, ces miliciens, autrefois opposés sont aujourd'hui des artisans d'accords de paix dans plusieurs communautés traumatisées. Ils ont créé un Centre de Médiation Interreligieux dont les équipes sont à l'œuvre dans les parties les plus touchées du Nigeria. L'exploitation de ce film a permis à chaque séminariste de réagir sur les concepts de la tolérance et du pardon. A ces questions posées : « Peut – on pardonner facilement ? Pourquoi est-on amené à dire pardon ? », les réactions ont permis de savoir que pardonner n'est pas synonyme de faiblesse. Bien au contraire, le pardon permet de guérir des blessures du passé, et de briser la haine. En outre, l'humilité permet de pardonner. Il faut donc savoir pardonner. Le pardon et la tolérance exigent un sacrifice, ici le sacrifice signifie l'effacement de l'orgueil de celui qui pardonne.

A la question « Est-ce que le pardon élève l'homme ? », les différents intervenants ont répondu par l'affirmative ; car le pardon est une puissance qui libère l'homme. Pardonner, en effet, donne l'occasion à l'autre de réintégrer notre vie. Toute chose qui procure une joie interne à celui qui pardonne et à celui dont les fautes sont remises. En tout état de cause, l'on peut avoir raison, mais il faut toujours pardonner à celui qui est en faute dans la mesure où celui qui pardonne montre une certaine hauteur d'esprit.

A la suite de ces échanges, la projection du film intitulé « la foi dans la paix », retraçant la vie du père fondateur de la Côte d'Ivoire et dont la Fondation porte le nom a annoncé la fin du séminaire.

Le séminaire a pris fin par trois allocutions suivies de la remise des diplômes de participation.

Dr Doumbia a félicité les membres de la JPAD pour la qualité de leur réflexion et les a exhortés à mettre en pratique les acquis du séminaire par des actions concrètes sur le terrain.

A la fin de son discours, elle a adressé ses remerciements à tout le personnel de la Fondation.

Quant à M. DJENY Ange Landry, Président de la JPAD, il a remercié la Fondation Félix Houphouët- Boigny pour la recherche de la paix de leur avoir offert cette formation.

Dans le discours de clôture du séminaire, le Pr Jean Noël Loucou, Secrétaire Général Adjoint de la Fondation FHB, a adressé ses remerciements à Dr Doumbia et son équipe pour la pertinence du thème et la qualité de la formation tout en



soulignant que les objectifs du séminaire ont été atteints. Par ailleurs, il a exhorté les séminaristes à être des citoyens engagés. Enfin, avant de passer à la remise des diplômes de participation, le

Professeur a transmis les félicitations du Secrétaire Général de la Fondation aussi bien aux organisateurs du séminaire qu'aux participants.

A l'issue du séminaire des 5, 6 et 7 Septembre 2008, un plan d'action a été élaboré par les séminaristes à travers des travaux en cinq sous commissions.

Ce plan d'action a permis à la JPAD d'entreprendre plusieurs actions notamment dans les domaines de la sensibilisation et de l'éducation au processus électoral et à la démocratie. D'ailleurs, toutes ces activités ont conduit à la signature d'un protocole non violence entre la JPAD et les organisations de jeunesse.

2.2- Les activités de recherche

Le Département se propose de réaliser des recherches ou études techniques.

Ce programme de recherche a été étoffé et sera réalisé sur les cinq années à venir.

Il s'articule autour de trois axes.

Axe 1 : Ajouter à l'humanité

Cette thématique propose trois (3) sujets qui permettront de réaliser :

- une recherche sur la culture de la paix afin de produire une anthologie de la culture de la paix
- une étude sur les tendances actuelles de l'éducation à la paix
- une étude sur les discours de Félix Houphouët Boigny pour montrer l'importance de la contribution du dialogue comme moyen efficace dans la recherche de la paix.

Axe 2 : Construire une école de paix

Cette thématique propose quatre (4) sujets qui permettront de réaliser :

- une étude sur les manuels scolaires dans les pays en conflit.
- une étude des programmes de formation des formateurs (ENS, CAFOP, INJS, IPNEPT etc.)
- une étude sur l'architecture scolaire et l'éducation à la paix
- une étude systématique sur les méthodes pédagogiques susceptibles d'être utilisées dans l'éducation à la culture de la paix.

Axe 3 : Perception des crises et des conflits sociopolitiques, résolution des conflits et analyse des concepts clés

Cette thématique propose trois sujets qui permettront de réaliser :

- Un inventaire des travaux (arts et lettres) sur la crise ivoirienne et des actions en faveur de la paix
- Une étude sur le thème « l'Afrique entre conflits, paix et développement »
- Une étude sur les concepts de désarmement, de médiation, de négociation, de résolution de conflits, de gestion des conflits, de maintien de la paix etc.

3. LES ACTIVITES ORGANISEES PAR D'AUTRES INSTITUTIONS

3.1-Les conférences

Journée de l'excellence : remise du prix d'excellence Félix Houphouët-Boigny aux élèves de Côte d'Ivoire

Le samedi 09 Août 2008, la Fondation Félix Houphouët Boigny a abrité en son sein la cérémonie de remise du prix d'excellence portant le nom de Félix Houphouët-Boigny aux meilleurs élèves de Côte d'Ivoire. Cette cérémonie était à l'initiative du Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI). A cette occasion, une conférence sur le thème : « *Comment préserver la paix en Côte d'ivoire ?* » a été prononcée par la Directrice du Département de la recherche de la paix à l'endroit des enseignants et des élèves.

A travers ce thème, la vie et le parcours de Félix Houphouët-Boigny ont été décrits préalablement avant de présenter la Fondation en tant qu'institution au service de la paix.



Concernant les enseignants, leur mérite a été reconnu. La qualité de l'enseignement dispensé permet d'avoir des élèves citoyens conscients de leurs responsabilités. Quant aux élèves primés, la conférencière les a

vivement encouragés à persévérer dans la voie de l'excellence.

S'agissant du thème de la conférence « *Comment préserver la paix en Côte d'Ivoire* », elle l'a développé sous un angle éducatif. Ainsi, partant des réalités de notre vie quotidienne, sociale, professionnelle, corporatiste ou scolaire, elle a indiqué qu'il est important de transmettre aux jeunes générations l'expérience d'une société fondée sur les valeurs de la culture de la paix. Dans ces conditions, l'éducation à ces

valeurs est indispensable pour la construction d'une citoyenneté responsable qui permet au citoyen de comprendre, d'apprécier et de mettre en pratique les principes fondamentaux de la culture de la paix. A cet effet, si enseigner revient à transmettre, inculquer ou faire construire, comment alors rendre possible l'émergence d'une culture de la paix dans un monde secoué par des conflits de toute nature qui génèrent des violences multiformes ? Dans la perspective d'une éducation à la culture de la paix, l'école doit favoriser la construction d'une culture de la participation et de la négociation dans le respect des règles du jeu.

Quel plaidoyer pour une école démocratique ?

L'éducation à la culture de la paix est l'ensemble des activités et pratiques capables de rendre l'apprenant apte à participer de façon déterminante à la vie démocratique, en exerçant réellement ses droits et en assumant totalement ses responsabilités.



Toutefois, l'existence de la citoyenneté scolaire suppose que l'école octroie véritablement des droits aux élèves citoyens. Ces derniers en contrepartie, acceptent véritablement la

transformation d'une partie de ce qui relève de leur liberté juvénile en droits et devoirs. Si l'apprenant participe à l'élaboration de la règle et à son contrôle, son rapport à la loi change profondément. Celle-ci cessera de lui être contraignante et il pourra ainsi en assumer la défense.

Il importe également de créer un environnement scolaire qui permette à tous les acteurs de l'école de vivre cette démocratie. Ayant une prise réelle et concrète sur la vie quotidienne des élèves, cette éducation satisfait irrémédiablement à un besoin fondamental de l'apprenant. Il s'agit de restituer à l'élève sa dignité et sa capacité à assumer des responsabilités tant au niveau de l'école, de sa famille qu'au sein de la société.

Journée internationale de la jeunesse

La Fondation Félix Houphouët-Boigny a été associée à la cérémonie de la journée internationale de la jeunesse sur le thème « *Quel engagement citoyen de la jeunesse dans le processus de paix et la reconstruction de la Côte d'Ivoire ?* » le 12 Août 2008 à Bouaké.

La conférencière a abordé ce thème d'un point de vue éducatif. Pour elle, l'exercice de la citoyenneté passe nécessairement par l'appropriation des valeurs de la citoyenneté. Exercer sa citoyenneté, c'est avant tout participer à la vie économique, politique, sociale et culturelle.

A travers la thématique de l'engagement citoyen en Côte d'Ivoire, en cette période post-crise, c'est à juste titre que furent élucidés les concepts clés tels que « engagement », « citoyen », « engagement citoyen », « dimension de la citoyenneté » et « éducation à la citoyenneté ».

A cet égard, la perspective de mise en œuvre des modalités de l'éducation à la citoyenneté a été développée.

Il s'agit de mettre en place des pratiques capables de rendre l'apprenant (enfant ou adulte) apte à participer, de façon déterminante, à la vie démocratique en exerçant réellement ses droits et en assumant totalement ses responsabilités.

L'école ne doit donc pas se situer en marge de l'engagement. Elle doit prendre ses responsabilités en matière d'éducation à la citoyenneté. C'est dans ce cadre que la conférencière a affirmé que l'éducation à la citoyenneté est aujourd'hui un mot d'ordre pour l'école. Ainsi, faire de la citoyenneté un objet d'enseignement, c'est surtout signifier qu'elle relève d'un apprentissage. En effet, l'on ne naît pas citoyen par appartenance juridique à un Etat, on le devient par un parcours scolaire. En d'autres termes, au-delà du statut, c'est surtout le produit d'une éducation qui peut s'illustrer par la suite dans le comportement du futur citoyen qui aura à jouer positivement ou négativement son rôle de citoyen.

Lancement du concours national de l'excellence en milieu scolaire

Le vendredi 12 Décembre 2008, s'est tenue au Lycée Moderne de Treichville, la cérémonie de lancement de la 11^e édition du prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de l'excellence en milieu scolaire. La Fondation Félix Houphouët-Boigny a été représentée par le professeur Jean Noël Loucou, Secrétaire Général Adjoint et Dr Diénéba Doumbia, Directrice du Département de la recherche de la paix.

Celle-ci a prononcé une communication. Elle s'est dite heureuse de participer à la cérémonie de lancement officiel du concours d'excellence des meilleurs élèves des lycées et collèges de Côte d'Ivoire. Ce projet de concours dont le prix porte le nom prestigieux de Félix Houphouët-Boigny rencontre l'agrément de la Fondation Félix Houphouët-Boigny qui a accordé son parrainage à ce prix.

La conférencière a présenté Félix Houphouët-Boigny, le « père » de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, qui était un homme exceptionnel, créatif, recherchant l'excellence dans le travail. Cet architecte des temps modernes est également auteur de plusieurs édifices dont la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la paix.

Pour elle, l'école a justement la mission d'éduquer le citoyen à la recherche de l'excellence, aux valeurs de la citoyenneté et de la culture de la paix afin de bâtir une Côte d'Ivoire plus prospère. Pour cela, les enseignants ont un rôle primordial à jouer dans l'instauration de la culture de l'excellence à l'école. Quant aux élèves, ils doivent persévérer dans la voie de l'excellence. C'est pourquoi, ce prix doit rencontrer leur adhésion et leur enthousiasme pour qu'il se perpétue.

Quant au Professeur Jean Noël LOUCOU, il a lancé la 11^e édition du concours dénommé prix Félix Houphouët Boigny pour la recherche de l'excellence en milieu scolaire tout en présentant les qualités de feu Félix Houphouët Boigny, un homme exceptionnel.

Lancement du protocole de non violence

A l'initiative de la Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD), la Fondation et la Chaire Unesco pour la culture de la paix ont participé au lancement des travaux pour la signature d'un protocole de non violence à l'endroit de la jeunesse. Lequel lancement a eu lieu le 6 Décembre 2008 dans la commune de Yopougon.

A cette occasion, Dr Diénéba DOUMBIA a fait une communication sur le thème « *éducation à la paix et à la non violence* ».

La conférencière a posé la question suivante : *Pourquoi un protocole de non violence* entre les différentes organisations de jeunesse ?

Elle a défini la non-violence comme l'ensemble des valeurs, des attitudes et comportements qui traduisent, outre le refus de la violence, une volonté de défendre ces valeurs dans le respect de la personne humaine. En outre, la non violence se rattache aux valeurs de démocratie, de respect du droit, des droits de l'homme, de solidarité et de tolérance. L'approche non-violente concerne aussi bien les relations entre les peuples qu'entre les groupes et entre les individus.

Historiquement, les deux grandes figures auxquelles l'on pense quand on parle de la non-violence sont Mahatma GANDHI (1869-1948) et Martin LUTHER KING (1929-1968).

Elle a souligné que la non-violence peut se traduire par des actes comme le dialogue, la résolution pacifique des différends, les manifestations pacifiques, etc.

Elle a précisé aux séminaristes que c'est dans ce champ qu'ils ont librement consenti de s'investir afin de mettre en place un protocole de non violence.

Elle a expliqué que la violence est la forme de violation des droits de l'homme la plus courante, qu'elle touche tout le monde et en particulier les jeunes qui sont les plus vulnérables car ils subissent ses conséquences. En effet, les jeunes sont exposés à la violence très tôt, souvent au sein de la famille, et se poursuit tout au long du processus de socialisation. Par ailleurs, la violence a plusieurs visages ; la violence domestique, les brutalités des bandes et de la rue, les brimades et le harcèlement à l'école sont quelques-unes de ces manifestations. Tout cela conduit finalement les jeunes à devenir eux-mêmes victimes ou auteurs d'actes de violence, voire les deux à la fois.

Les jeunes sont souvent présentés sous l'aspect de leur propension, réelle ou potentielle, à la violence. Ils sont par contre plus rarement vus comme victimes de la violence ou défenseurs de la non violence.

La conférencière dira à l'endroit de toute la jeunesse, que de nos jours, les jeunes grandissent dans un conflit permanent entre l'obligation de se conformer aux images

de force, de réussite et de courage qui collent aux hommes dans un monde de compétition.

Il faut donc s'employer sans attendre à aider les jeunes à trouver leur place dans la société en leur proposant d'autres modèles de comportements que ceux fondés sur l'esprit de compétition et de combativité qui ne laisse aucune place à la coopération et au respect de l'autre.

Journée de la signature du protocole de non violence

La Fondation et la Chaire UNESCO Internationale Eaux, Femmes, Pouvoirs et Décisions ont participé à la cérémonie de signature du protocole de non violence organisée le 29 décembre 2008 à Abidjan.

Une communication fut prononcée par la Directrice du Département de la recherche de la paix sur le thème « *Comment lutter contre toutes les formes de violence y compris la violence en période électorale ?* »

Elle a souligné l'importance de cette cérémonie en expliquant que cet accord de non violence est une convention, un pacte, une entente, un acte, une alliance, un engagement qui intervient à un moment où la Côte d'Ivoire, pays en voie de démocratisation, cherche à asseoir résolument les bases d'une société démocratique pour garantir des élections libres et transparentes dans les délais raisonnables.

En outre, elle a insisté sur le constat de la recrudescence de la violence dans la vie quotidienne. Pour elle, l'intolérance, le racisme, la xénophobie, le nationalisme étroit, l'intégrisme religieux, politique et économique, prennent de l'ampleur. Aussi, tous ces maux dont souffrent nos sociétés mettent-ils en mal les démocraties naissantes. L'une des conséquences visibles de cette situation, c'est que les citoyens se désintéressent de plus en plus de la chose publique. Ils sont désespérés de ne voir aucun changement à l'horizon. Cette culture de la violence que l'on retrouve dans le quartier, dans l'entreprise, dans la rue, dans la famille, à l'école, ne laisse aucune perspective pour passer d'une culture de la violence à une culture de la paix. Force est de reconnaître, dans ces circonstances, que l'éducation est la solution durable et la plus prometteuse.

3.2-Les séminaires nationaux et internationaux

Séminaire n°1(Yamoussoukro) : Rôles et responsabilités des enseignants dans le processus de paix en Côte d'Ivoire

Le Département de la recherche de la paix a été associé au séminaire de formation que l'ONUCI a organisé les 4, 5 et 6 Septembre à Yamoussoukro à l'intention d'une centaine d'enseignants venus de toutes les régions de la Côte d'Ivoire. Le thème du séminaire était : « *Rôles et responsabilités des enseignants dans le processus de paix en Côte d'Ivoire* ». Il avait pour objectif d'amener les enseignants des lycées et collèges à une meilleure connaissance des modalités de l'éducation à la culture de la paix afin qu'ils s'impliquent efficacement dans le processus de paix en Côte d'Ivoire. La Directrice du Département a animé l'atelier intitulé « Les techniques d'approche et les moyens didactiques » et participé à un panel.

En effet, cet atelier a été développé sous forme d'exposé. Cet exposé s'est articulé autour de quatre axes majeurs.

Le premier axe, a concerné l'identification des valeurs de la culture de la paix.

Ainsi, les valeurs universelles comme la démocratie, le respect du droit, le respect des droits de l'homme, la tolérance, la non violence, la solidarité et la protection de l'environnement, ont été identifiées comme correspondant à sept types d'éducation. Car selon la conférencière, « on n'enseigne pas la paix, mais on éduque à la paix. Tout enseignant qui souhaite s'engager dans une démarche d'éducation à la culture de la paix, doit d'abord songer à bien se former ». Ce propos a été soutenu pour dire que « la formation est importante, mais l'auto-formation est au centre de l'éducation à la paix ».

En tout état de cause, l'éducation à culture de la paix ne peut se faire et s'acquérir que par une pratique accrue des méthodes actives et participatives.

Dans le cadre des échanges qui ont suivi cette intervention, les séminaristes ont soulevé des questions pertinentes. A titre d'illustration, les préoccupations de trois séminaristes ont retenu l'attention.

GNOMBA Julien : L'enseignant peut être considéré comme le principal responsable de l'éducation à la paix. Toutefois, on ne doit pas ignorer qu'il existe l'école formelle

et l'école informelle. Or, la télévision qui est un instrument pour éduquer à la paix et à la tolérance ne joue pas ce rôle.

BEUGRE Pierrette : Il y a un problème qu'on a tendance à négliger : c'est le bruit en Côte d'Ivoire. Pourtant, les décibels des maquis et les klaxons des voitures gênent énormément. Cela favorise la violence chez les enfants. Que faire ?

OGA Corentin : Un autre vrai problème, c'est le facteur argent. Comment les valeurs culturelles et morales peuvent-elles avoir un sens si les enfants copient les parents ou les adultes pour le gain facile ?

En guise de réponses à la première question, Dr Diénéba DOUMBIA, en reconnaissant l'universalité du problème que pose la télévision, a saisi l'occasion pour interpeller les chercheurs à effectuer des recherches pour trouver des solutions allant dans ce sens.

Concernant les bruits qui constituent la pollution sonore et qui mettent en danger la santé des citoyens et leur tranquillité ou leur paix, elle a recommandé que les sources de ces grands bruits soient identifiées et les auteurs sanctionnés conformément à la loi en vigueur dans notre pays.

Quant à la dernière préoccupation relative à l'argent et à la pauvreté, sources de vices que reproduisent les enfants, elle a recommandé que le niveau de vie des populations soit relevé.

L'atelier, qui a suivi, a consisté à mettre les séminaristes en situation de débat contradictoire sur le thème : « L'Opportunité de la démocratie à l'école ». Deux groupes **A** et **B** ont été constitués. Le groupe **A** argumentant pour la démocratie à l'école et le groupe **B** défendant la thèse contraire.

Pour le groupe A, dont l'objectif est de faire un plaidoyer pour la démocratie à l'école, l'école démocratique permet :

- l'ouverture d'esprit ;
- le développement de l'esprit critique ;
- la confrontation avec les autres ;
- le respect de l'autre ;

- l'acceptation de la différence ;
- le développement d'idéaux de partage et d'acceptation ;
- le respect des races et des sexes ;
- le respect du règlement intérieur.

Cette école permet de briser le mur de méfiance entre les élèves et les enseignants. Pour y parvenir, il convient de :

- multiplier les organisations des élèves ;
- favoriser l'élection des responsables des clubs et des conseils d'élèves ;
- favoriser et encourager la participation des élèves aux prises de décisions ;
- vulgariser le règlement intérieur ;
- briser le mur de la méfiance entre l'élève et l'enseignant.

Pour le groupe **B**, dont l'objectif est d'identifier les obstacles de l'école démocratique qu'il convient de corriger nécessairement, la démocratisation de l'école engendre la liberté du côté des élèves. Or trop de liberté entraîne le désordre. En tant que telle, elle doit aboutir à la formation totale des apprenants. De plus, elle facilite la remise en cause de l'autorité de l'enseignant, la désobéissance civique du côté des élèves, en témoignent les grèves interminables. Cette école a des difficultés à faire passer le savoir. Elle est à la base de la gérontocratie avec l'instauration des syndicats. Pour ces raisons, l'école ne saurait être démocratique.

Cette restitution a donné l'occasion d'assister à un vrai débat entre les séminaristes.

Après ces échanges, les séminaristes se sont imprégnés de la pédagogie du débat à travers la projection du film « The great debaters » (les grands débatteurs) de Denzel Washington. L'exploitation pédagogique de ce film a permis de recueillir les réactions positives des séminaristes sur le débat en tant que méthode participative et active.

Pour Mme Margueritta Amodéo, chef de division information de l'ONU, qui a bien voulu faire partager ses réactions, s'est dite très heureuse de la projection de ce film. Selon elle, il ne peut y avoir d'éducation sans correction et que la rigidité est, en quelque sorte, en rapport avec la vision qu'on s'assigne. Pour montrer le caractère transversal du débat, elle dira que même le professeur de Biologie n'a eu aucun problème à enseigner la pratique du débat comme méthode alors que le débat ne faisait pas partie du programme d'enseignement. Ce n'est plus une question de choix. D'ailleurs, la vérité triomphe toujours à travers le débat et le dialogue. Ce que démontre le film, c'est que la vérité gagne toujours. En toute chose, il faut avoir de la conviction. Selon elle, la conviction et le débat sont au cœur même du travail de l'enseignant. En se posant la question suivante « Comment éduquer à la citoyenneté et à la culture de la paix », elle répondra qu'il faut tout simplement avoir la conviction de ce que l'on fait.

C'est pourquoi, en guise de conclusion, Dr Diénéba DOUMBIA a invité les enseignants à son application effective pour éduquer à la paix et à la démocratie. Toutefois, elle préviendra que pour organiser un débat, il faut avoir une bonne culture, la connaissance de son milieu pour pouvoir raisonner. En tout état de cause, elle soulève la question de l'intérêt général et la nécessité de passer du « je » au « nous » c'est-à-dire de l'intérêt particulier à l'intérêt général.

Séminaire n°2 (Dimbokro) : Education aux valeurs de la culture de la paix : « techniques d'approches et moyens didactiques ».

Sur invitation de l'ONU, le Département de la Recherche de la paix a animé un atelier de formation en direction des responsables des ONG et associations le mardi 25 novembre 2008 à Dimbokro sur le thème : « **Education aux valeurs de la culture de la paix : techniques d'approches et moyens didactiques** ».

En effet, ce module avait pour objectif général de contribuer à l'instauration d'une société démocratique en sensibilisant les participants aux valeurs de la culture de la paix.

Cette formation a connu deux moments importants :

La première partie de la journée a porté sur l'identification et le commentaire des valeurs de culture de la paix à travers une conférence animée par la première responsable du Département de la recherche de la paix. D'abord, ce fut l'occasion de mettre en évidence les trois catégories de valeurs : la valeur politique (la démocratie) et les valeurs juridiques à savoir le respect du Droit et les droits de l'homme ; Les valeurs sociales (la tolérance, la non violence et la solidarité) et la valeur écologique, c'est-à-dire le respect de l'environnement. Une éducation à la culture de la paix nécessite la prise en compte de toutes ces valeurs.

Comment éduquer alors à la culture de la paix ?

Répondre à cette question revient à connaître les objectifs pédagogiques permettant d'identifier les méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

Ensuite, cette conférence a permis de faire la description du fonctionnement de l'école dite traditionnelle. On a pu constater que cette dernière fonctionne sur le mode autoritaire, hiérarchique, bureaucratique, favorisant la compétition. Un tel système est de nature à produire des sujets passifs, soumis, obéissants, indolents, etc.

A ce titre, l'école actuelle, qui s'avère une institution de la violence, ne peut être le lieu indiqué pour éduquer à la culture de la paix. D'où le plaidoyer pour une école démocratique.

Dans cette perspective, les méthodes qui conviennent pour éduquer à la culture de la paix sont à mettre en avant. Au nombre de ces méthodes il convient de citer le débat, le jeu de rôle, le théâtre forum, l'apprentissage coopératif, la pédagogie du projet, etc. L'utilisation de ces méthodes favorisera l'avènement d'une école démocratique qui permettra de produire des citoyens actifs, engagés et responsables.

Enfin, la conférencière a mis en lumière les différentes dimensions de l'engagement citoyen au nombre desquelles l'on peut citer : la dimension culturelle, sociale, consumériste, psycho langagière, professionnelle, politique, comportementale et écologique.

La deuxième partie de la journée fut consacrée aux ateliers.

Le premier portant sur la démocratie a fait l'objet d'une simulation de débat contradictoire sur le thème : « *l'opportunité de la démocratie dans un pays* ».

Ainsi, deux groupes ont-t-ils été constitués en tant que débatteurs. Le groupe **A** soutenant l'assertion de l'opportunité de la démocratie dans leur pays et le groupe **B** défendant la thèse contraire.

L'argumentaire du groupe A en faveur de l'instauration de la démocratie en Côte d'Ivoire a été élaboré comme suit :

La démocratie est le Gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. C'est un système de gouvernement qui garantit :

- La liberté d'expression ;
- Le respect de l'adversaire ;
- La non violence ;
- La stabilité économique et sociale ;
- Le développement économique ;
- La valorisation de la dignité humaine ;
- L'éradication du chômage ;
- Le renforcement de la cohésion sociale ;
- La démocratie nous apporte la paix ;

Cette présentation des avantages de la démocratie dans un pays a été argumentée par l'analyse de l'état actuel de la démocratie en Côte d'Ivoire. Dans le souci de consolider les acquis démocratiques en Côte d'Ivoire, les rapporteurs ont fait le plaidoyer qui suit :

Il y a une mauvaise compréhension de la démocratie qui conduit à des pratiques non démocratiques ici comme partout en Afrique. Par l'intolérance de la diversité ethnique et culturelle, par l'intolérance de la différence religieuse et par l'inacceptation des points de vue légitimes des autres, et le non respect des règles du jeu démocratique, l'on pourrait se méprendre sur les vertus de la démocratie. C'est pourquoi, il faut alors prôner :

- L'alternance démocratique ;
- La solidarité et non l'individualisme ;
- L'éducation et la formation des masses ;
- L'éducation familiale qui doit rattraper la démission des parents à charge d'éduquer les enfants.

Ces arguments mettant en exergue le plaidoyer pour l'instauration de la culture démocratique ont été réfutés par le groupe B en montrant les limites et les obstacles liés à l'instauration de la démocratie en Côte d'Ivoire.

Argumentaire du groupe B : contre l'instauration de la démocratie dans notre pays ;
La démocratie favorise un certain nombre de comportements tels que :

- la révolte des jeunes,
- le libertinage et le désordre chez les jeunes,
- la violence,
- le non respect de l'autorité,
- la dislocation familiale,
- la Perte de certaines valeurs morales,
- la perte des valeurs culturelles,
- guerre dans le pays
- anarchie

Cette phase a été suivie d'une projection de film sur le concours national des débatteurs en milieu scolaire aux Etats-Unis. Ceci pour illustrer la pédagogie et l'importance du débat contradictoire dans une société en quête de démocratie et du



développement. En effet, le débat permet aux citoyens d'être actifs, responsables, engagés en participant à l'animation de la vie publique et en s'informant sur les questions d'intérêts publics et sur leur

environnement. Toute chose qui relève d'un apprentissage depuis l'école dans les programmes scolaires.

Le second atelier portant sur la tolérance a été soutenu par le film intitulé :
« L'Imam et le Pasteur » réalisé par Alan Channer et Imad Karam.

L'analyse des fiches de suivi et d'évaluation, soumises à l'appréciation des séminaristes, leur a permis de faire des recommandations à l'endroit du Département de la recherche de la paix. Ainsi, plus de 90% des participants ont-ils recommandé que soit initiée une série de séminaires dans les Départements suivants : Dimbokro, Bocanda, Daoukro au profit de la société civile constituée par les ONG.

Séminaire 3 (Korhogo) : Implication des ONG et associations dans la promotion de la culture de la paix

Organisé par l'ONUCI, le séminaire de formation ayant pour thème « *L'implication des ONG dans la promotion de la culture de la paix* », qui s'inscrivait dans le cadre de l'atelier de renforcement des capacités de la société civile de la région des savanes, s'est déroulé à Korhogo au siège de la division ONUCI locale le 15 Décembre 2008.

Ce séminaire a vu la contribution active du Département de la Recherche de la paix. En effet, la Directrice de ce Département a animé le module 1 intitulé « Education à la culture de la paix : techniques d'approches et moyens didactiques ».

L'objectif général de ce module était de contribuer à l'instauration d'une société démocratique en sensibilisant les participants aux valeurs de la culture de la paix.

Initiant d'emblée un jeu de salutations, les séminaristes se sont salué dans différentes langues ; les langues relevant soit d'une ethnie de la Côte d'Ivoire, soit d'un autre pays (Burkina Faso, Rwanda etc.). L'objectif étant de permettre aux séminaristes de se connaître, de briser la glace, de reconnaître la diversité culturelle comme source de richesse. A la fin de cet exercice d'intégration, Dr Diénéba DOUMBIA a voulu en savoir plus sur le niveau de connaissance des séminaristes en matière de culture de la paix en vue d'adapter son discours à cette population cible. Ainsi, la question suivante qui leur a été posée « Est-ce que vous avez déjà reçu une formation en culture de la paix ? ». L'on a pu observer que seulement quelques participants avaient reçu une formation en « gestion des conflits et en cohésion sociale ».

Abordant le thème « Education à la culture de la paix : techniques d'approches et moyens didactiques », elle a utilisé le brainstorming pour amener les séminaristes à

identifier les valeurs de la culture la paix. Pour ceux-ci, ces valeurs sont la justice, l'égalité, la tolérance, le pardon, l'amour, la démocratie, la non violence, l'humilité, l'acceptation, la sagesse, le dialogue, la non discrimination, la maîtrise de soi, la transparence, la douceur, l'intégration, la compréhension, l'entente, la réconciliation, la courtoisie, la politesse, la bonne gouvernance, la socialisation.

A la suite de cet exercice, la conférencière a défini la culture de la paix selon l'UNESCO. Ensuite, elle est partie de la définition de l'UNESCO et de la revue de la littérature pour identifier sept valeurs: la démocratie, le respect du droit, le respect des droits de l'homme, la tolérance, la non violence et la protection de l'environnement. Ces valeurs permettent d'avoir une approche globale des valeurs à enseigner dans le cadre d'une éducation à la culture de la paix.

Concernant la valeur démocratie qu'elle a préalablement définie, elle a posé la question suivante aux séminaristes : « Pourquoi la démocratie est-elle importante ; et pourquoi est-elle aussi difficile à pratiquer en Côte d'Ivoire comme en Afrique ? ».

A ces questions, les séminaristes ont apporté un certain nombre de réponses.

- taux élevé de l'analphabétisme en Côte d'Ivoire ;
- la privation de la liberté d'expression à l'égard des femmes ;
- la méconnaissance même de la démocratie et de ses principes par les africains (ici, l'argument avancé est que les africains ne connaissent pas la vraie démocratie ; or en Afrique, seul le chef parle. Pourtant l'objet de la démocratie, c'est le peuple contrairement à la culture de la dictature où le peuple ne fait que subir.)
- poids de la tradition (comme illustration deux cas ont été présentés à savoir le droit d'aînesse et le problème de la succession traditionnelle qui placent les citoyens à des niveaux différents) ;
- refus d'informer (en effet, les enfants n'ont pas droit à l'information et à la parole en assemblée où ils ne sont jamais conviés, voire chassés) ;
- la paupérisation ;
- le tribalisme ;
- du fait que le chef de famille pense avoir tous les droits sur les enfants ;
- la démocratie est un mode nouveau qui remet en cause la société africaine ;
- les africains ont adopté une autre forme de démocratie.

Sans remettre en cause les raisons qui précèdent, pour Dr Diénéba Doumbia, le problème est d'ordre éducatif.

En effet, selon elle, « il existe un réel problème concernant cette valeur. Car, dira-t-elle, la démocratie n'est même pas enseignée à l'école ; donc, il n'y a aucun apprentissage dans ce sens. Pourtant, la pratique démocratique relève d'un apprentissage, d'une éducation pour parvenir à une culture démocratique. Ce qui est étonnant, c'est qu'on ne trouve pas de traces de cette valeur dans les manuels scolaires. Il convient donc d'éduquer à la démocratie, car on ne naît pas démocrate ». Prenant en compte l'intervention d'un séminariste qui affirmait qu'il s'agit d'un problème de société, elle avouera que « plus qu'un choix de société, la démocratie s'impose à toute société si nous voulons avoir des citoyens responsables engagés et éclairés ».

S'agissant de la valeur droits de l'homme, après la définition, elle pose la question suivante : « Quel commentaire cette définition vous inspire-t-elle ? ».

D'abord la première réponse a montré l'importance de cette valeur. Pour l'intervenant, « le seul fait d'être humain nous fait bénéficier d'une protection qu'on appelle droits de l'homme ». Les autres intervenants ont illustré des cas de violation des droits de l'homme dans les situations suivantes :

- au niveau de la succession où les terres appartiennent aux hommes et non aux femmes ;
- au niveau des familles : ce sont les femmes qui font plus de corvées. En plus, les hommes ont facilement droit aux crédits comparativement aux femmes et aux enfants. Et un activiste des droits de l'homme, membre du MIDH, de renchérir : « les droits de l'homme ne doivent pas mettre en péril les valeurs africaines. Par exemple, selon lui, on ne peut pas demander aux femmes d'aller creuser une tombe. Dans cette dynamique, un débat a opposé les femmes et les hommes ; les femmes essayant d'apporter la contradiction aux hommes.

Concernant, la valeur Droit, pour Dr Diénéba Doumbia, cette valeur n'est pratiquement pas enseignée à l'école. Selon elle, « on ne trouve que quelques traces du code de la route dans les manuels scolaires ». Ensuite, en dénonçant une situation paradoxale, elle affirmera en ces termes « on dit toujours que nul n'est censé ignorer

la loi. Alors que le droit n'est pas enseigné à l'école. Excepté une petite proportion de la population nationale qui a accès à la faculté de droit ».

Ainsi, en viendra-t-elle à faire un plaidoyer pour une éducation au droit. En cela, elle dira qu'il est important d'éduquer nos populations au droit. Car la loi est là pour nous protéger. En tout état de cause, la finalité du droit consiste à faire le bonheur des Hommes.

Dans cet élan, pour un séminariste, le vrai problème réside dans le fait que la majorité de la population ivoirienne est analphabète. Quant au second intervenant, il s'emploiera à dénoncer le rapport entre les Députés et leur population. Pour lui, une fois la loi votée à l'Assemblée Nationale, les Députés n'ont pas le souci de l'expliquer à leur population de base.

Quant à la valeur non violence, une fois définie, les séminaristes ont répondu à la question-ci : « être capable de régler un conflit de manière pacifique, est-ce que cela relève d'un apprentissage ? ». Tous répondirent par l'affirmative.

Dès lors, Dr Diénéba Doumbia témoignera d'une formation en gestion des conflits dispensée à des élèves du primaire. Ces élèves ont imaginé et simulé un conflit. L'objectif de cette formation étant de mettre en avant la valeur non violence et d'amener les élèves à faire preuve de créativité dans la recherche de solution et à renoncer à la violence verbale et à la violence physique qui caractérisent aussi le monde des adultes. Ainsi, pour prévenir les conflits et la violence, il convient d'éduquer l'enfant dès le bas âge, depuis l'école

Au niveau de la valeur tolérance, après la définition, la question fondamentale : «Sommes-nous tolérants ?» a permis d'identifier les causes profondes de l'intolérance. Il s'agit notamment des raisons suivantes :

- on pense trop à la légitime défense;
- on n'est pas patient ;
- on n'a pas l'amour du prochain ;
- on est trop réactionnel ;
- on n'a pas la maîtrise de soi ;
- on a beaucoup de préjugés sur les autres ;

- on est trop exigeant ;
- il y a la maltraitance des parents vis-à-vis des enfants que nous avons en charge ;
- la pauvreté ;
- le conflit personnel, le conflit interpersonnel ;
- le leadership ;
- les stéréotypes discriminatoires.

A la suite de ces échanges sur l'intolérance, Dr Diénéba Doumbia a tenu à spécifier que la fermeté et la rigueur ne relèvent pas de comportement intolérant.

En ce qui concerne la valeur solidarité, Dr Diénéba Doumbia invitera les participants à en avoir une approche positive. Toutefois, elle préviendra que cette valeur a plusieurs formes. Par conséquent, elle doit se vivre au quotidien. C'est pourquoi, en plaidant pour une éducation à la solidarité, elle a partagé l'expérience qu'elle a vécue au lycée dénommée « opération bol de riz ». Cette opération consistait à amener les élèves à poser un geste de solidarité en prenant un repas modeste composé d'un bol de riz une fois par an. Ce geste avait pour objectif de venir en aide aux populations victimes de la faim en Afrique et dans le monde.

Enfin, concernant la valeur protection de l'environnement, l'ayant présentée, elle a affirmé que « la nature peut être facteur de paix ou facteur de guerre ». Après quoi, elle a analysé le rapport de l'homme avec son environnement au niveau de la gestion des ressources naturelles, de l'insalubrité au quotidien, du gaspillage de l'eau courante dans les cités estudiantines, dans les services publics et administratifs. C'est pourquoi, elle dira que « la protection du cadre de vie part de notre lieu d'habitation jusqu'à la société entière ».

Après ces définitions, un schéma de synthèse des valeurs a été projeté pour en faire le résumé.

Comment éduquer à la culture de la paix ?

L'éducation à la culture de la paix a pour finalité de favoriser en milieu scolaire, l'émergence d'un climat de paix, de liberté et de sécurité, et préparer les adultes de demain à exercer leurs responsabilités de citoyen.

L'atelier, qui a suivi, a permis de mettre les séminaristes en situation de débat contradictoire sur le thème « *l'opportunité de la démocratie dans un pays* ».

La restitution des travaux a développé les thèses suivantes :

Groupe A : pour la démocratie

Avantage de l'instauration de la démocratie dans un pays comme la Côte d'Ivoire

- La liberté d'expression
- La bonne gouvernance
- La justice
- Le respect de la citoyenneté
- La transparence
- La méthode participative
- Le développement
- La cohésion sociale
- L'amour du prochain
- La non- violence
- La gestion des conflits
- La communication
- L'égalité des droits
- Le respect des droits de l'homme
- La culture à l'éducation civique

Groupe B : contre la démocratie

Nous sommes contre la démocratie pour ces raisons suivantes :

- La démocratie est contre la tradition,
- la démocratie dévalorise nos chefs et diminue leur autorité,
- la démocratie favorise l'impolitesse. Elle favorise la dépravation des mœurs.
- la démocratie est source de conflit dans les traditions et mœurs (excision, mariage forcé....)
- la démocratie est une idée de l'occident. Elle nous rend esclaves des autres (le néocolonialisme)
- la démocratie autorise la femme à dire qu'elle est l'égale de l'homme.

En tout état de cause, les arguments avancés par le groupe **B** constituent les obstacles et les insuffisances liés à la démocratie dans un pays.

A la suite de cette restitution en plénière, l'ensemble des débatteurs a pu échanger sur le thème.

Pour terminer, deux films pédagogiques ont été projetés en guise d'illustration du débat contradictoire et de la mise en exergue de la valeur tolérance à travers le film intitulé « the great debaters- les grands débatteurs » et le film documentaire intitulé « l'imam et le pasteur ».

Ces supports pédagogiques, qui ont permis d'atteindre les objectifs, ont été d'ailleurs réclamés par l'ensemble des séminaristes à travers la fiche d'évaluation. Ceux-ci ont reconnu la pertinence et la qualité de la formation reçues et ils se sont dits très heureux d'avoir participé à ce séminaire parce que leurs attentes ont été comblées. Cependant, 70% des participants ont jugé la durée de la formation assez courte pour assimiler les méthodes et les outils de l'éducation à la culture de la paix en vue de favoriser leur implication dans la démultiplication de ce séminaire sur le terrain. C'est pourquoi, il convient d'initier un second séminaire complémentaire sur les méthodes et les supports de l'éducation à la culture à la paix en faveur des ONG de la région des savanes et auprès de la plate forme des ONG et des radios locales tels que désirés par la recommandation lue en fin de séminaire.

A la suite de la formation, les séminaristes, satisfaits de ce que leurs attentes ont été comblées par le module1, ont sollicité des formations complémentaires sur les méthodes et supports pédagogiques adéquats pour éduquer à la culture de la paix. Cette demande a clairement identifié trois cibles à savoir :

- les ONG de la région des savanes ;
- la plate-forme des ONG de la région des savanes ;
- les radios locales ou radios de proximité de la région.

Séminaire de formation des Chaires UNESCO d'Afrique Francophone

Le Département a été présent à la première session de formation des Chaires UNESCO d'Afrique Francophone. Ce séminaire portant sur le thème « *Droits de l'homme, justice et paix* » s'est déroulé du 10 au 15 Décembre 2007 au Golf Hôtel

d'Abidjan. Par ailleurs, cette cérémonie a enregistré la participation d'autres institutions œuvrant dans le domaine de la promotion de la paix.

Séminaires à CAUX en Suisse

Sur invitation conjointe d'Initiative et changement international (I&C) et la Division politique du département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE), Dr Diénéba Doumbia a participé au forum sur l'insécurité humaine en Suisse du 12 au 23 juillet 2008. Cette rencontre a regroupé des participants du monde entier. La Directrice du Département de la recherche de la paix a pris part à l'atelier sur la médiation en Afrique francophone. Cet atelier a permis aux participants d'échanger leurs expériences et de réfléchir sur les possibilités de renforcer la médiation en Afrique francophone.

A ce séminaire, Dr Diénéba Doumbia a présenté une communication sur le thème « *éducation scolaire à la citoyenneté et à la culture de la paix* ». Cette communication a non seulement suscité un intérêt de grande portée, mais elle a également constitué une prise de conscience.

3.3. la coopération

Le Département de la recherche de la paix et la Direction des Affaires Administratives et Financières de la Fondation ont participé à l'atelier de réflexion sur le projet de protocole d'accord sur la création d'un Centre Régional de l'ISESCO de Formation pour l'Education à la Culture de la Paix (CIFEP) à Yamoussoukro. Ces travaux ont porté sur des questions relatives à la définition du statut, des objectifs et missions du centre, des modalités de mise en œuvre du CIFEP et l'implication des trois partenaires au projet : l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire et la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la paix.

Conclusion

Le bilan de l'année 2008 montre clairement qu'un certain nombre d'activités ont été entreprises par le Département de la recherche de la paix. Certaines activités ont été organisées par le Département et d'autres lui ont permis de représenter la Fondation. Globalement, le bilan de l'année 2008 reste positif. Par ailleurs, pour plus d'efficacité, le Département de la Recherche de la recherche de la paix a élaboré un plan stratégique quinquennal comportant les six (6) orientations suivantes :

Orientation 1 : Elaborer des programmes de recherche sur la culture de la paix et de la prévention de la violence

Orientation 2 : Fournir des offres de formation afin de contribuer à l'instauration de la citoyenneté démocratique et de la culture de la paix.

Orientation 3: Magnifier et faire encren la paix dans nos cultures et pratiques quotidiennes

Orientation 4 : Réalisation des outils pédagogiques et diffusion des résultats des recherches sur les questions de citoyenneté, de démocratie et de culture de la paix.

Orientation 5 : La coopération comme une nécessité pour construire la paix.

Orientation 6: Renforcer la communication, la visibilité et le « faire savoir ».

Ce plan stratégique s'actualisera chaque année sous forme d'un programme annuel d'activités.

Enfin, pour mener à bien ces activités, le Département de la Recherche de la paix de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix devra conjuguer ses efforts au niveau interne, mais également travailler conjointement avec d'autres organismes œuvrant pour la paix. C'est pourquoi, il place cette année 2009 sous le signe du thème fédérateur « Coopérer pour construire la paix ».

Dr Diénéba DOUMBIA

Directrice du Département de la Recherche de la Paix

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAUX RECAPITULATIFS

Tableau récapitulatif des séminaires organisés par la
Fondation Félix Houphouët -Boigny pour la
Recherche de la paix

Activités	Organisation bénéficiaire	Thème	Lieu	Période de déroulement	Nombre de participants
Séminaires de formation	Enseignants, chercheurs, médecins, juristes, responsables d'ONG, groupements associatifs, leaders politiques et religieux, journalistes, femmes, membres d'institutions républicaines, Forces de Défense et de Sécurité, Forces Nouvelles.	Le citoyen et la culture de la paix	Siège de la Fondation à Yamoussoukro	04 au 06 Mars	60
	Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJCJ)	Education à la paix et à la démocratie	Siège de la Fondation à Yamoussoukro	18 au 20 juin	50
	Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD)	Education à la paix et à la démocratie	Siège de la Fondation à Yamoussoukro	05 au 07 septembre	60
TOTAL					170

**Tableau récapitulatif des séminaires organisés par
d'autres institutions**

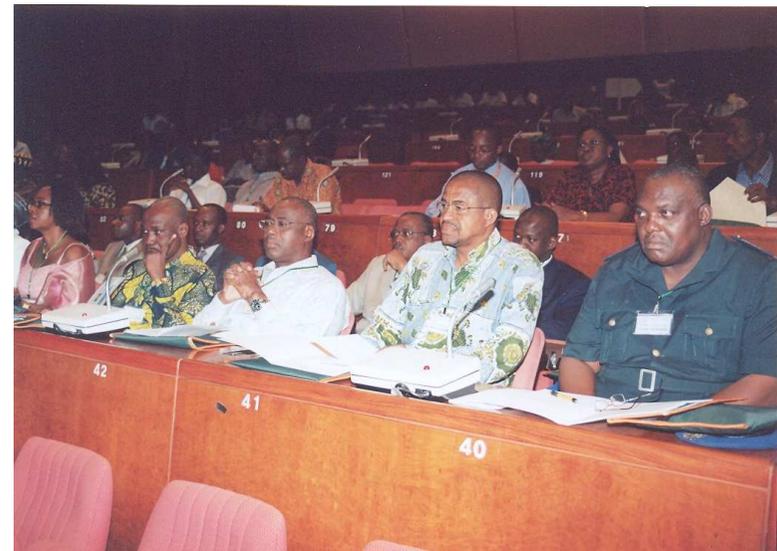
Activités	Organisation bénéficiaire	Thème	Lieu	Période de déroulement	Nombre de participants
Séminaires de formation	Enseignants du secondaire de CI	Education aux valeurs de la culture de la paix : techniques d'approche et moyens didactiques	CAFOP-Yamoussoukro	04 septembre	60
	Organisation de la société civile de la région du N'zi-Comoé (30 ONG)	les modalités de mise en œuvre des pratiques pédagogiques et des techniques.	Ex Conseil Général de DIMBOKRO	25 novembre	60
	Organisation de la société civile de la région des savanes (30 ONG)	Education aux valeurs de la culture de la paix : méthodes et supports didactiques	Siège Division ONUCI-Korhogo	16 Décembre	60
	Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD) et 35 organisations de la jeunesse	<i>Comment lutter contre toutes les formes de violence en période électorale ?</i>	Yopougon-Abidjan	29 décembre	80
TOTAL					140

Tableau des Conférences et communications nationales

Activités	Organisation bénéficiaire	Thème	Lieu	Période de déroulement	Estimation du Nombre de participants
Conférences publiques et autres communications	Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI)	Comment préserver la paix en Côte d'Ivoire ?	Siège de la Fondation-Yamoussoukro	Août	400
	Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJCI)	<i>Quel engagement citoyen de la jeunesse dans le processus de paix et la reconstruction de la Côte d'Ivoire ?</i>	Cinéma Le Capitole-Bouaké	12 Août9	200
	Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI)	Lancement du prix d'excellence Félix Houphouët-Boigny en milieu scolaire	Abidjan	04 Décembre	200
	Jeunesse Panafricaine Démocrate (JPAD) et 35 organisations de la jeunesse	Education à la culture de la paix et à la non violence	Siège de la Fondation à Yamoussoukro	06 décembre	80
TOTAL					800

ANNEXE 2 : SEMINAIRE « LE CITOYEN ET LA CULTURE DE LA PAIX »

Ouverture





Jeux de salutations



Ateliers

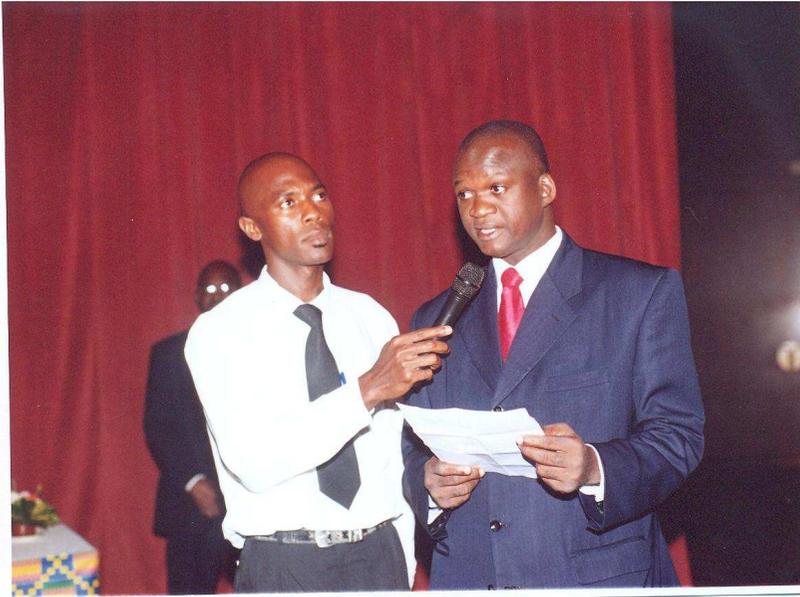


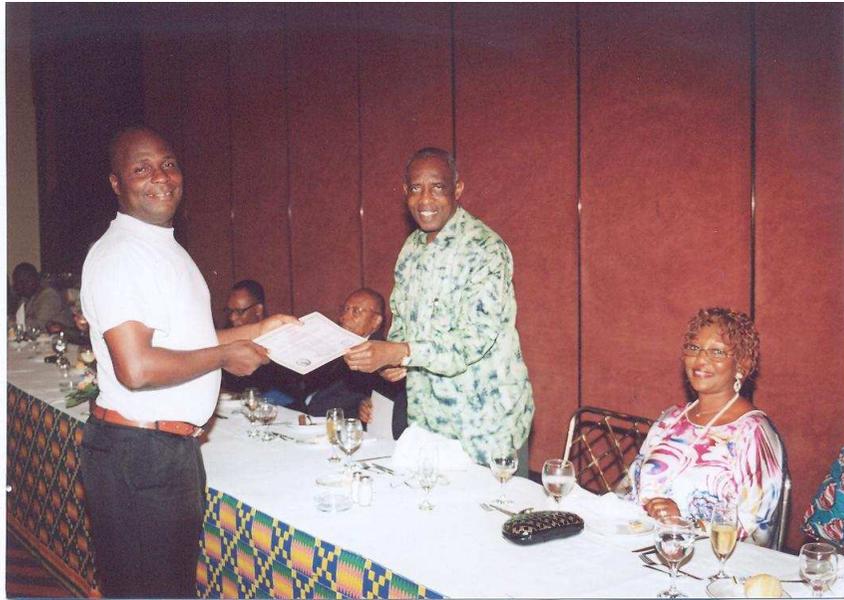
Table ronde



Cloture



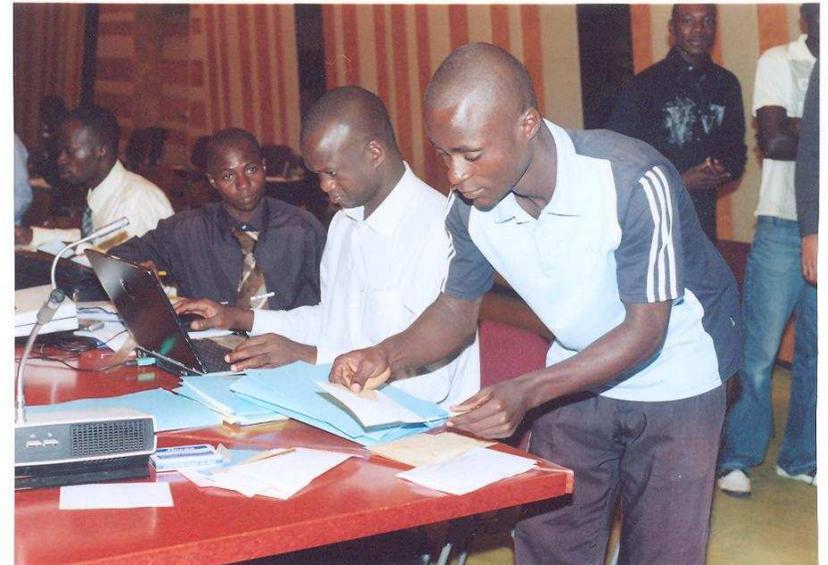
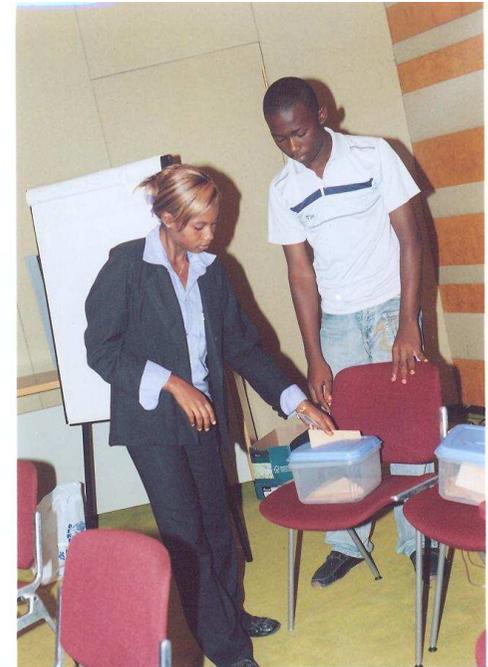


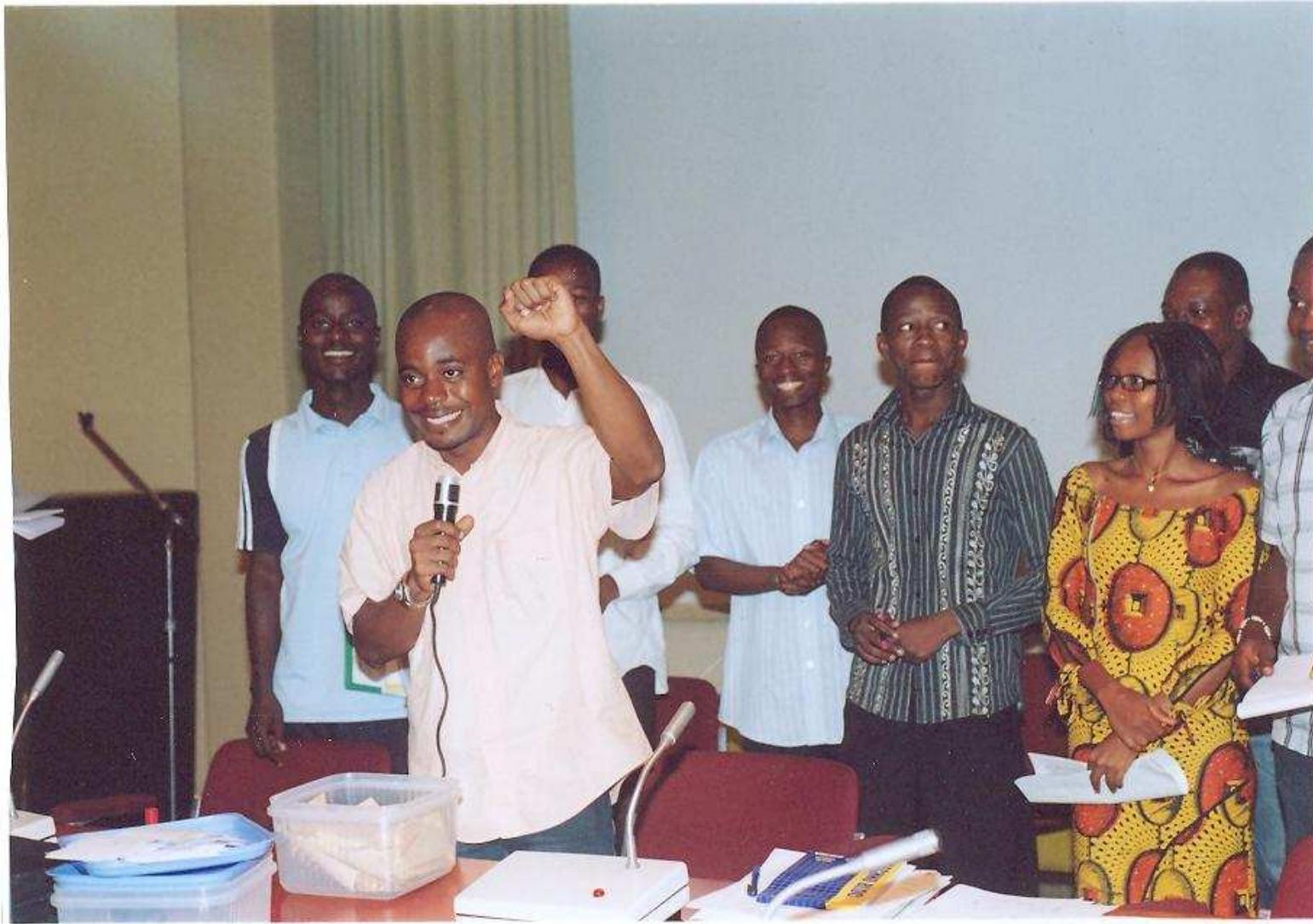




Séminaire PJCI "Education à la paix et à la démocratie"

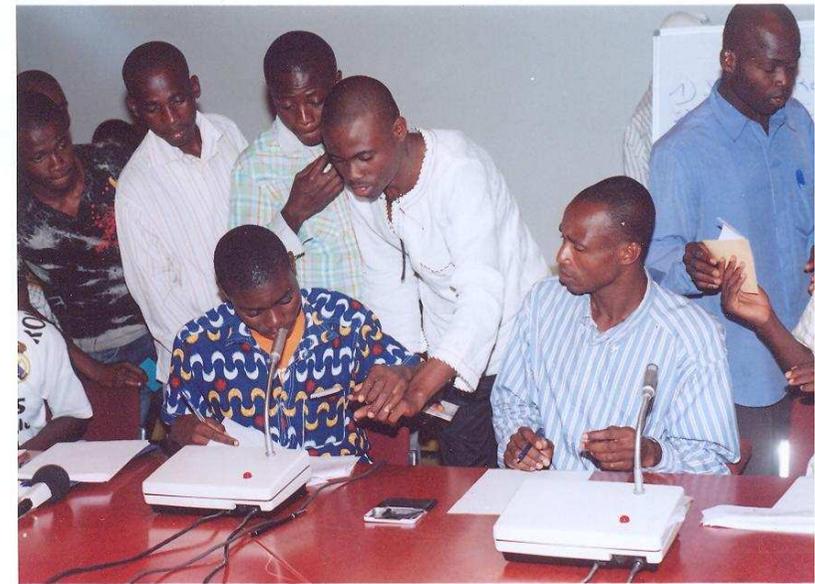






Séminaire JPAD "Education à la paix et à la démocratie"







ANNEXE 3 : RAPPORTS DES SEMINAIRES FAITS PAR L'ONU CI

Source : site internet onuci

Les enseignants du secondaire s'approprient les valeurs de la culture de la paix

Extrait du ONU CI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

<http://www.onuci.org>

Abidjan, le 11 septembre 2008... L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI), a organisé un séminaire formation de trois jours à Yamoussoukro, du 4 au 6 Septembre, pour les enseignants du secondaire, sur les concepts fondamentaux qui régissent la culture de la paix. Ce séminaire avait pour but d'outiller les enseignants pour communiquer sur la culture de la paix en milieu scolaire.

Plus de 45 professeurs des lycées et collèges, en provenance des différentes régions de la Côte d'Ivoire, ont participé à ce séminaire de formation basé sur les concepts de base de la culture de la paix. Les enseignants ont été instruits sur la prévention et la gestion des conflits, sur les normes internationales en matière de droits humains, droits des enfants, de droits des femmes. Ils ont été également formés à la communication pour le changement de comportement face aux violences en milieu scolaire et sur l'importance du respect du genre.

Les formateurs, dont le Docteur Djeneba Doumbia, chercheuse et spécialiste de la promotion de la culture de la paix à la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche de la Paix, le Professeur Gérard Lezou Dago, Titulaire de la Chaire UNESCO de l'Université de Cocody, et un groupe d'experts de l'ONU CI, ont remis aux enseignants des supports pédagogiques pour les aider à mieux restituer leurs connaissances auprès de leurs collègues et des élèves.

Le séminaire a permis également aux enseignants de partager leurs expériences de la crise qui a eu des répercussions sur la cohésion sociale, et sur les rapports entre syndicats d'enseignants. Ces échanges ont favorisé la naissance d'une forme de solidarité qui s'est traduite non seulement par l'appel lancé au Ministre de l'Education Nationale pour qu'il se penche sur le cas des enseignants volontaires des régions Centre, Nord et Ouest du pays, mais encore par la réconciliation des responsables syndicaux du CESCO et du SYNESCI.

Le Directeur de la planification du Ministère de l'Education Nationale, M. Herbert Bernard Yao Gbo, qui a assisté à cette session de formation, a souhaité que l'organisation de ce type de séminaire soit donnée à l'administration et aux directions régionales de son ministère.

A la fin du séminaire, les enseignants se sont engagés, à travers des recommandations, « de s'approprier les valeurs liées à la culture de la paix ». Ils ont également recommandé la tolérance zéro dans la lutte contre les abus et les violences à l'égard des filles et des femmes en milieu scolaire. Ils entendent surtout veiller à ce que les participants restituent effectivement les conclusions du séminaire, dans leurs établissements respectifs.

Par ailleurs, ils ont sollicité de l'ONU CI, le renforcement des capacités des acteurs du système éducatif dans le domaine de la culture de la paix, par une multiplication des séminaires au niveau régional. Ils souhaitent aussi la formation de véritables formateurs des formateurs, afin que ceux-ci les aident, à terme, à mieux véhiculer le message de paix à travers tout le pays.

Le Chef du Bureau de l'Information de l'ONU CI, Mme Margherita Amodeo, au nom du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, a encouragé les participants à « demeurer les amplificateurs du message de tolérance et de paix auprès de la jeunesse du pays ». Pour le suivi des résolutions du séminaire, Mme Amodeo a annoncé que l'ONU CI, en collaboration avec la Chaire UNESCO de l'Université de Cocody, l'UNICEF, le CERAP et la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la recherche la Paix, apporterait son appui à la création d'un réseau des organisations de promotion de la culture de la paix, en vue de reproduire ce type de formation à l'intention de divers groupes sociaux à travers le pays.

Les participants au séminaire ont créé un comité de suivi dont l'objectif est de veiller à la restitution et à la promotion des enseignements reçus. Ils souhaiteraient le soutien des organismes nationaux et internationaux pour l'incorporation de ces enseignements dans leurs activités pédagogiques.

Copyright © ONU CI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

L'ONU CI sensibilise à la Culture de la Paix dans la région des savanes

Extrait du ONU CI : Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

<http://www.onuci.org>

L'ONUCI sensibilise à la Culture de la Paix dans la région des savanes

L'ONUCI sensibilise à la Culture de la Paix dans la région des savanes Korhogo, le 16 décembre 2008... Une vingtaine d'organisations de la société civile de la Région des Savanes se sont engagées, lundi 15 décembre, à Korhogo (600 km, au nord d'Abidjan), à collaborer avec les autorités publiques et les représentants de la communauté internationale dans le cadre de la promotion de la paix. Les ONG ont exprimé leur engagement à travers une déclaration publiée au terme d'une session de formation organisée par le Bureau de l'information publique à Korhogo. La formation dont le thème était « l'implication des ONG et associations dans la promotion de la culture de la paix » visait à outiller les organisations associatives de la région pour promouvoir la culture de la paix et les valeurs de cohésion sociale dans la région. Les organisations de la société civile se sont également engagées à s'approprier les pratiques pédagogiques innovantes dans l'exercice de leurs activités de sensibilisation et de plaidoyer en direction des différentes couches sociales de la Région des Savanes. Deux sous-thèmes ont été développés au cours de la formation : « Le concept de la Culture de la Paix » et « la Communication pour le changement de comportement », animés respectivement par Mme Diénéba Doumbia, Directrice du Département de la Recherche de la paix à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro, et M. Bakary Bakayoko, Chargé de l'information à l'ONUCI. Mme Doumbia a expliqué les valeurs de la culture de la paix, l'engagement du citoyen et la manière d'éduquer aux valeurs de la culture de la paix. Elle a mis en évidence le rôle éminent que peuvent jouer certaines valeurs telles que la démocratie, la non violence, la tolérance et la solidarité au sein de la communauté. Elle a aussi souligné l'importance de la transmission de ces valeurs dans la chaîne des générations à travers la formation et l'éducation scolaire des enfants. M. Bakayoko a formé les participants à l'élaboration de stratégies de communication pour le changement de comportement dans le domaine de la culture de la paix. Il a mis en exergue les différentes étapes du processus de changement de comportement ainsi que les stratégies adaptées pour véhiculer des messages de paix et de non violence. Les ateliers se sont déroulés dans un environnement interactif, avec des projections de films et des échanges entre les participants.

**ANNEXE 4 : TERMES DE REFERENCE
ARTICLES PARUS DANS LES QUOTIDIENS IVOIRIENS**

s ne veulent plus du commissaire politique

du pareil, par Fanny Ibrahima dit Bébété, qui sont évalués à 231.000f, Koné Bazo a convoqué le lundi 16 juin l'auteur de cet acte de vandalisme au commissariat du 2^e arrondissement. Les militants ayant appris cela sont allés envahir la cour pour réclamer la libération de Bébété. Il a

fallu que les agents de police utilisent les grenades lacrymogènes pour les disperser. C'est après avoir été entendu que Bébété a pu regagner son domicile. Pour Koné Bazo, Fanny Ibrahima dit Bébété n'est pas un responsable du RJR dans son quartier. Car selon lui, un bon mili-

tant du RDR qui veut la victoire d'Alassane Dramane Ouattara à l'élection présidentielle ne peut pas empêcher l'organisation d'une conférence sur l'identification.

SOUMAÏLA BAKAYOKO
CORRESPONDANT RÉGIONAL

Paix et démocratie

La Fondation FHB forme des jeunes

La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro a décidé de former 50 membres du parlement des jeunes, à la culture de la paix et de la démocratie. Comme l'a souligné Mme Doumbia Diénéba, directrice du département de la recherche de la paix de la Fondation, à l'ouverture de ce séminaire, la crise militaire-civile qu'a connue le pays, a permis d'observer la recrudescence des violences, des casses et de toutes les pratiques attentatoires aux droits humains et aux libertés fondamentales dans nombre d'organisations de jeunesse. Cette situation ne saurait donc s'accommoder de la progressive sortie de crise.

C'est pourquoi la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix dont l'une des missions essentielles est de contribuer à la recherche, à la sauvegarde, au maintien et à la promotion de la paix, en Côte d'Ivoire qu'en Afrique dans le monde, a décidé

de former les jeunes aux valeurs politiques, juridiques, sociales et écologiques.

Pour le département de la recherche qui initie cette formation, il s'agit de renforcer les capacités de ces jeunes, en les dotant de moyens et méthodes susceptibles de modifier leur comportement en vue de l'émergence d'une culture de la paix et de la démocratie. Selon Mme Doumbia Diénéba, cette formation s'appuiera sur une méthodologie participative et active, et les amènera ainsi à recourir systématiquement à la non-violence, au dialogue, à la médiation et à la négociation pour résoudre toute situation conflictuelle.

La mission principale confiée à ces jeunes issus de toutes les couches socio-professionnelles et dont l'âge varie de 18 à 35 ans, est de multiplier ces actions auprès de leurs pairs, au sein de leur organisation et de la communauté entière.

Avant la cérémonie d'ouverture présidée par Mme Coulibaly Mariam,

qui représentait le secrétaire général de la Fondation, Yao Josué, président national du parlement des jeunes de Côte d'Ivoire, a salué cette initiative qui permet à la jeunesse d'être mieux outillée pour assumer sa part de responsabilité au moment où le pays écrit une nouvelle page de son histoire après la crise qu'il a connue.

Aussitôt après l'ouverture des travaux, l'honneur est revenu au professeur Kouassi Yao d'entretenir les jeunes sur le thème central : "Le jeune à l'épreuve de la démocratie".

Quant à la journée d'aujourd'hui, des sous-thèmes tels que la démocratie, les techniques de réunion et procédures parlementaires et la tolérance seront décortiqués à l'intention des participants. Notons enfin que ce séminaire de formation prend fin demain.

N'DRI CÉLESTIN
CORRESPONDANT RÉGIONAL

*réservez votre espace
dans le hors série
de*

**FRATERNITÉ
MATIN**

sur les **chantiers**
de l' **avenir**

Contact :

07 40 40 86 - 01 15 61 2

05 00 04 75 - 06 16 85 5

« Alpha
est pour
nous la-
tants du
d'Alpha

Blondy
semaine
dr, Alas-
dans un



Yamoussoukro/ Education à la culture de la paix

La Fondation Houphouët-Boigny monte au créneau

« Nous aurions pu organiser un colloque, mais nous avons préféré un séminaire de formation car, nous avons la conviction que seule la formation de toutes les couches socioprofessionnelles peut nous mener à une paix pérenne », dicit Dr. Diénéba Doumbia, présidente du comité scientifique de formation à la culture de la paix organisée par la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix. C'était au terme du séminaire sur « Le citoyen et la culture de la paix » organisé par la fondation en son siège yamsois les 12 et 13 mars.

Entre 1974 et 2007 au moins 32 « commissions vérité et réconciliation » ont été mises en place dans 28 pays dont 9 en Afrique, a révélé la Table ronde dirigée par Mme Catherine Morand. Les débats ont relevé que l'exemple de ces pays centré sur l'aveu des criminels et le pardon des victimes pose une problématique : « Amnistie ou jugement ? Oublier le passé ? » Equilibre difficile entre la quête de justice et le désir de paix. Aussi, dira le professeur Kouassi Yao de l'université de Cocody, « les résolutions des crises ne peuvent être identiques. Elle doit prendre en considération la nature et la spécificité du conflit ».

Ousmane Diallo
Correspondant régional

Le prem
ture de 7
février. l
l'a saisi
ministre
placés
pement
vers le c
aux poj
l'essent
vant da
chef de
a dit éti
sous-pi
jours de
suite a
de l'Eta

Une de l Sor

Une dé
conduit
vision /
opérati
Raised
mercre
ministr
site, a-
tion de
parties
partena
avons
bonne
cessus
a fait u
de paix
sur les
plier», a

la décentrali-
proposer des
nouvelles et
aux électeurs.
président du FPI,
Ehivet Gbagbo,
vice-présidente
la vie du parti et
du projet, s'est
satisfaite de la
des militants,
peler que le FPI
de la politique
centralisation telle
ivoiriens la vivent
«C'est le fruit
que notre parti
pour que notre
ré de façon plus
e. Nous avons
s maires et des
de Conseil
n district. Nous
les moyens de
r et de réfléchir
iative que nous
endre par l'Etat,
rience que nous
ayant vécu la
térieur», a-t-elle
d'affirmer que
séminaire, est
e réflexion pour
propositions au
qui concerne la
de la
ion, et à l'Etat,

s hier

le Guillaume
pour dire que le
ces primes ne
s de ses

Yamoussoukro

50 jeunes à l'école de la paix

«Éducation à la paix et à la démocratie». C'est sur ce thème que réfléchissent, depuis hier, plus de 50 jeunes Ivoiriens issus du parlement des jeunes de Côte d'Ivoire à l'occasion d'un séminaire organisé par la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro pour la recherche de la paix.

La cérémonie d'ouverture, qui a enregistré la participation des autorités administratives et politiques, de la région des lacs, a connu deux principales interventions dont la première est venue de M^{me} Doumbia Mariam, la directrice du Département recherche de cette institution. Situant les enjeux de ce séminaire, elle a dit qu'il s'inscrit dans la suite logique du Département de la recherche de la paix de la Fondation et que la formation s'appuiera sur une méthodologie participative et active devant inciter les participants à recourir systématiquement à la non-violence, au dialogue et à la médiation pour résoudre toute situation conflictuelle. Elle a ensuite rappelé les objectifs de l'institution qu'elle représente. «La

Fondation Félix Houphouët-Boigny, dira-t-elle, œuvre à la contribution de la recherche, à la sauvegarde, au maintien et à la promotion de la paix en Afrique et dans le monde entier, dans l'esprit et l'acte constitutif de l'UNESCO et de la Charte des Nations unies».

Le président national du parlement des jeunes de Côte d'Ivoire, Yao Josué, a, pour sa part, salué l'initiative de la Fondation Félix Houphouët-Boigny qui leur permettra de mieux s'outiller pour promouvoir la paix. «Cette formation répond à nos vœux pour la recherche de la paix dans notre pays, car cette nation est plongée depuis la nuit du 19 septembre 2002 dans une profonde crise et c'est tous les Ivoiriens qui devront faire revenir cette paix».

Le séminaire de Yamoussoukro, qui se déroulera sur 3 jours, permettra aux participants d'identifier les valeurs de la culture de la paix, d'adopter un comportement responsable en s'impliquant dans le jeu démocratique.

Gervais Amany
gervaisamony@yahoo.fr